

GRAND NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2017 N°84 BESANÇON

AU QUOTIDIEN :

**Dernière phase du contournement
de Besançon : concertation engagée**

COMMUNE À L'HONNEUR :

Pirey, commune facile à vivre

ÉCONOMIE :

De nouveaux projets sur TEMIS



**Roulez
jeunesse !**



70 ENSEMBLE

- Amagney
- Arguel
- Audeux
- Avanne-Aveney
- Besançon
- Beure
- Bonnay
- Boussières
- Brailans
- Busy
- Byans-sur-Doubs
- Chalèze
- Chalezeule
- Champagney
- Champoux
- Champvans-les-Moulins
- Châtillon-le-Duc
- Chaucenne
- Chaufontaine
- Chemaudin et Vaux
- La Chevillotte
- Chevroz
- Cussey-sur-l'Ognon
- Dannemarie-sur-Crète
- Deluz
- Devecey
- École-Valentin
- Fontain
- Franois
- Geneuille
- Gennes
- Grandfontaine
- Larnod
- La Vèze
- Le Gratteris
- Les Auxons
- Mamirolle
- Marchaux
- Mazerolles-le-Salin
- Mérey-Vieilley
- Miserey-Salines
- Montfaucon
- Montferand-le-Château
- Morre
- Nancray
- Noironte
- Novillars
- Osselle-Routelle
- Palise
- Pelousey
- Pirey
- Pouilley-Français
- Pouilley-les-Vignes
- Pugey
- Rancenay
- Roche-lez-Beaupré
- Roset-Fluans
- Saint-Vit
- Saône
- Serre-les-Sapins
- Tallenay
- Thise
- Thoraise
- Torpes
- Vaire
- Velesmes-Essarts
- Venise
- Vieilley
- Villars-Saint-Georges
- Vorges-les-Pins

- 02** **Au sommaire**
- 04** **Contournement de Besançon en direction de Beure**
La concertation est lancée !
- 06** **Grand Besançon au quotidien**
- 12** **Enseignement supérieur**
Le siège du CROUS de l'Université Bourgogne - Franche-Comté fixé à Besançon !
- 14** **Économie**
Rendez-vous des entreprises dans les nouveaux locaux de Dixi
De nouveaux projets sur TEMIS
- 16** **Dossier**
Roulez jeunesse !
- 24** **Expressions politiques**
- 27** **Rencontre**
Mathilde Troncin :
vice-championne du monde de canoë
- 29** **Commune à l'honneur**
Pirey, commune facile à vivre

31 Actus de la ville de Besançon
Concert de Nouvel An de l'Orchestre Victor Hugo
TUB, Corrida Vauban,
Duathlon de Chailluz : tous à vos baskets !

- 37 Actus des communes**
Une nouvelle maraîchère bio à Marchaux
Les Auxons : la route de Rome est inaugurée
- 41 Conservatoire Écoles de musique**
- 42 Sortir**
- 44 #Réseaux sociaux**
- 45 Patrimoine / Histoire**
Byans-sur-Doubs : un cinéma unique en son genre
- 46 Infos pratiques**



REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX !



27



16

**DOSSIER :
ROULEZ
JEUNESSE !**



45



ÉDITO



JEAN-LOUIS FOUSSERET
Président du Grand Besançon
Maire de Besançon



GABRIEL BAULIEU
1^{er} Vice-Président du Grand Besançon
Maire de Serre-les-Sapins

LES LIGNES BOUGENT DANS LE GRAND BESANÇON !

Les habitués du réseau Ginko le savent bien : avec des passages fréquents et de larges amplitudes horaires, les lignes dont le numéro ne comporte qu'un seul chiffre assurent un très haut niveau de services.

Avec les lignes 1 et 2 du tram, la ligne de bus n°3 – reliant TEMIS à Rivotte via le campus de la Bouloie – compte ainsi parmi les dessertes majeures du réseau.

Depuis le 4 septembre, les performances de cette liaison ont été encore améliorées, grâce à 2 km de couloirs en site propre entre la gare Viotte et TEMIS, c'est-à-dire réservés à la circulation des bus, en outre prioritaires aux carrefours à feux (16 mn de trajet). Leur fréquence

de passage a été renforcée, 8 à 10 mn, pour gagner du temps de parcours en heures de pointe. Les connexions au tram et au réseau périurbain, ainsi que l'aménagement d'une voie cyclable continue tout le long du tracé, permettent par ailleurs de combiner aisément les modes de déplacement. La nouvelle ligne 3, avec ses 11 stations, offre ainsi plus de régularité, plus de fréquence et plus d'intermodalité. Depuis sa mise en service, cette ligne fonctionne bien et

les usagers sont au rendez-vous. À terme, 9 000 voyageurs par jour sont attendus. En centre-ville, le passage en cœur de Boucle est particulièrement apprécié. Ce nouveau tracé répond notamment à une demande de l'Université, en connectant les deux campus de la Bouloie et du centre.

La construction de la ligne 3 Plus s'est accompagnée de nouveaux aménagements urbains, qui complètent ceux de la ligne de tramway et favorisent les modes doux (cheminement sécurisé des cyclistes et piétons). Ainsi, avec ce projet, c'est

aussi la ville qui devient plus belle et plus accessible à tous.

Cet engagement du Grand Besançon en faveur des modes doux

s'inscrit dans une démarche globale portée au niveau national. Parmi d'autres distinctions, le Grand Besançon a été reconnu par le Ministère de l'Environnement comme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » pour l'ensemble de ses politiques : transports, habitat, aménagement. Une belle reconnaissance qui prouve bien que notre territoire reste à l'avant-garde des mobilités et de la transition énergétique.

fb Ce nouveau tracé répond notamment à une demande de l'Université, en connectant les deux campus de la Bouloie et du centre "



Une rentrée animée !



Retrouvez plus de photos sur Instagram :
[@GrandBesancon_Monaglo](#)



- 1 2** La deuxième édition de Livres dans la Boucle s'est tenue les 15, 16 et 17 septembre à Besançon et dans plusieurs communes de l'agglomération. En tout ce sont près de 28 000 personnes qui sont venues à la rencontre des auteurs sur les différents sites dont le chapiteau central, place de la Révolution. **3 4** La troisième édition de Grand Besançon en fête s'est terminée par une balade découverte des sentiers de randonnées de l'agglomération autour des communes de Roset-Fluans et Osselle-Routelle. Les quelque 300 participants ont achevé cette journée autour d'un repas gourmand sur la parvis de la salle des fêtes de Roset-Fluans. **5** Plus de 15 000 personnes sont venues parcourir les allées de la traditionnelle Foire aux saveurs d'automne de Pouilley-Français le samedi 7 octobre.





© DP

6

6 André Rossinot, Président de la Métropole du Grand Nancy et ancien ministre, a accompagné une délégation d'élus et de fonctionnaires à Besançon afin de découvrir la conduite et l'optimisation financière du tramway du Grand Besançon.

7 Le 21 septembre, les élus du Grand Besançon ont inauguré "Le Signal", premier bâtiment de la zone de la Nouvelle Ère à proximité de la gare TGV aux Auxons. **8** L'entreprise Proudreed inaugurerait son Multiparc, sur la zone Eurespace à Serre-les-Sapins le 27 septembre. Les cellules sont désormais en commercialisation (voir page 15). **9** Le 19 octobre à Micropolis se tenaient les "Assises du Grand Besançon" sur le projet de territoire "Grand Besançon demain". Une journée de débats riches et constructifs pour commencer à dessiner les contours du futur de notre territoire.



7

9



8



© DP

Contournement de Besançon : Exprimez-vous !

Après la mise en service de la « *voie des Montboucons* » au nord en 2003 puis celle de la « *voie des Mercureaux* » en 2011 au sud, se profile la troisième et dernière phase du contournement de Besançon sous maîtrise d'ouvrage de l'État : la mise à 2 x 2 voies de la route nationale 57 entre les « *boulevards* » (boulevard Kennedy et voie des Montboucons) et Beure. L'objectif principal est de fluidifier et de sécuriser cet axe majeur de l'agglomération. La phase de concertation publique sur ce projet se tient jusqu'au 27 novembre.



Le projet concerne **tous les déplacements**

Les trafics actuels entre les « *boulevards* » et Beure : de **32 000 à 52 000 véhicules par jour**



Au stade actuel des études, le projet est estimé **entre 80 et 120 millions d'euros**. une évaluation socio-économique sera réalisée dans la suite des études

NATURE DES TRAVAUX

Avec une densité de trafic de 32 000 à 52 000 véhicules par jour et un contexte urbain fort contraint, le projet s'annonce complexe. Franchissement du Doubs, proximité immédiate du parc de Micropolis et de Planoise, desserte d'entreprises, problématique du raccordement à l'échangeur de Saint-Ferjeux sont autant d'éléments à intégrer au projet. En l'état actuel des études, sont d'ores et déjà envisagés une bretelle de sortie à hauteur des Vallières (polyclinique, lycées...), un accès réservé aux camions pour la station d'épuration de Port Douvot, la modification de l'entrée dans

l'enceinte du parc des expositions, une courte trémie couverte devant Micropolis, la reprise de l'ouvrage franchissant le Doubs, et enfin une liaison douce indépendante de la circulation pour les cyclistes et les piétons. Par ailleurs, le projet est étudié pour respecter son insertion dans l'environnement, avec notamment la prise en compte de l'impact sonore pour les riverains et la protection des ressources en eau. C'est la DREAL BFC* qui assurera la maîtrise d'ouvrage du chantier dont le coût global est estimé entre 80 et 120 millions d'euros. Le réaménagement de cette section de 3 km est fixé à l'horizon 2021.

LES PARTENAIRES :



État - Ville de Besançon - Communauté d'Agglomération du Grand Besançon - Département du Doubs - Conseil Régional de Bourgogne - Franche-Comté - DIR Est (Direction Interdépartementale des Routes) futur exploitant - Commune de Beure

* Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne - Franche-Comté

Toute l'information sur :

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr



DÉCOUVERTE DU PROJET ET CONCERTATION PUBLIQUE

Jusqu'au 21 novembre, vous êtes invité(e)s à participer à la concertation publique grâce aux quatre permanences ouvertes et à la réunion publique du 9 novembre (20h à Micropolis). Le bilan de la concertation sera rendu public début 2018 et l'enquête publique, elle, sera lancée en 2019.

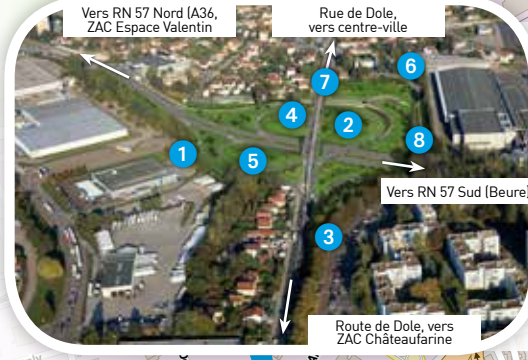
- **Une permanence à la salle polyvalente de Beure, samedi 18 novembre (10h-13h)**
- **Une permanence à la Médiathèque Nelson Mandela de Planoise, mercredi 15 novembre (14h-17h)**

Pour découvrir le projet, une exposition en fait la présentation en mairie de Besançon, à la salle polyvalente de Beure, au siège de la CAGB et à la Médiathèque de Planoise.

EXPRIMEZ-VOUS !

Par courriel : concertation-rn57.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr
Ou

Par courrier : Concertation RN 57
Achèvement du contournement de Besançon
DREAL BFC, 21B rue Alain-Savary, CS 31269,
25005 Besançon Cedex



UN NOUVEL ÉCHANGEUR À SAINT-FERJEUX

VUE DEPUIS LA RD 673-ROUTE DE DOLE

Le fonctionnement des échanges :

- 1 De la RN 57 Nord (A 36, ZAC Espace Valentin) à la Route de Dole (Châteaufarine) : mouvement identique à l'existant
- 2 De la Route de Dole (Châteaufarine) à la RN 57 Nord (A36, ZAC Espace Valentin) : modifié dans le cadre du projet

- 3 De la Route de Dole (Châteaufarine) à la RN 57 Sud (Beure) : identique
- 4 De la RN 57 Sud (Beure) à la Route de Dole (Châteaufarine) : identique
- 5 De la Rue de Dole (centre-ville) à la RN 57 Sud (Beure) : identique

- 6 De la RN 57 Sud (Beure) à la Rue de Dole (centre-ville) : identique

Des aménagements pour les modes doux (piétons, vélos) :

- 7 Une traversée sécurisée de la rue de Dole
- 8 Une passerelle permettant de traverser la RN 57

Un nouvel échangeur à Saint-Ferjeux, rétablissant le maximum de mouvements entre la RN 57 et la rue de Dole (axe majeur pour la desserte locale et l'accès au centre-ville).

Une courte trémie couverte* devant Micropolis pour atténuer l'effet de coupure de la RN 57 et relier le quartier de Planoise.

La desserte de Micropolis depuis l'échangeur de Planoise, avec un itinéraire simple pour les usagers.

* Trémie couverte : ouvrage d'art s'apparentant à un tunnel. Les voies routières passent en souterrain, la trémie étant constituée de poutres de soutènement verticales surmontées d'une dalle de couverture.

Une bretelle de sortie sur la RN 57 pour désenclaver le quartier des Vallières, où se situent la polyclinique, un hôtel et deux lycées.

Des « Boulevards » à Beure, une liaison douce continue le long de la RN 57, indépendante des voies routières, pour offrir aux cyclistes et aux piétons un itinéraire confortable et sécurisé.

Un accès de service à la station d'épuration de Port Douvot depuis la RN 57, permettant d'éviter les circulations des camions citernes à travers les zones habitées au pied des collines.

LE FRANCHISSEMENT DU DOUBS

VUE DEPUIS LA COMMUNE DE BEURE

- 1 « Shunt » court (barreau permettant la liaison directe voie des Mercureaux)
- 2 Nouvel ouvrage de franchissement du Doubs accolé au pont existant



Un nouveau franchissement du Doubs qui préserve la zone inondable et un nouveau fonctionnement des échanges à Beure pour fluidifier les trafics aux heures de pointe.



STOP aux dépôts sauvages

La guerre est ouverte pour lutter contre l'incivisme des jeteurs d'ordures indécents sur les voies publiques, dans les quartiers, en ville comme à la campagne. Dans l'agglomération, toutes les communes sont concernées par ce fléau national. Dans chaque commune c'est le Maire qui est chargé de la gestion de ces incivilités. Besançon a vu les dépôts sauvages multipliés par six en quatre ans, passant de 1 344 en 2012 à 7 471 en 2016. « *Canapés, gravats, machines à laver comme déchets ménagers : on trouve de tout dans les rues comme à l'orée des forêts et aux abords des apports volontaires* », souligne Victor Gauvain, chef du service Voirie Propreté. Pour tenter d'endiguer ce problème, une campagne offensive a été lancée : "L'ennemi public : le dépôt sauvage". Cette campagne vise à faire connaître les règles en matière d'incivilité en

informant mieux encore les habitants, les entreprises et les bailleurs sociaux (voir ci-dessous). Car toutes les solu-

tions existent dans le Grand Besançon pour gérer au mieux ses déchets (voir ci-dessous).

Que prévoit la loi ?

Les services techniques en charge de la propreté des communes n'ont pas vocation à ramasser les déchets encombrants, ni ceux déposés en toute conscience sur les trottoirs. **Le dépôt d'objets en tout genre (sacs d'ordures, meubles, électroménagers, déchets recyclables) sur le domaine public (trottoir, lisière de forêt, ou au pied des points d'apports volontaires...) est strictement interdit et est verbalisable par le Maire de la commune.**

Que nous soyons un particulier ou une entreprise, chacun d'entre nous, en tant que producteur de déchets, a l'obligation et la responsabilité d'assurer leur élimination dans les règles prévues par la loi et la collectivité.

Gestion de vos déchets : comment s'y prendre ?

- **la collecte en porte à porte dans chaque commune** : pour les déchets résiduels (non recyclables) et les déchets recyclables (sauf centre-ville de Besançon).
- **la collecte sélective en apport volontaire** : pour les emballages ménagers recyclables au centre-ville de Besançon, pour le verre, et les textiles partout dans l'agglomération.
- **le compostage des déchets organiques** est recommandé si vous en avez la possibilité (Voir le site du SYBERT).
- **l'apport en déchetterie** : pour les encombrants, les déchets verts, les déchets toxiques ou spéciaux.
- **le retour en magasin dans les points de collecte** : pour certaines catégories de déchets qui bénéficient d'un système de récupération chez les distributeurs (piles, déchets d'équipements électriques ou électroniques - DEEE -, médicaments, pneus, batteries...).



Plus d'infos sur :
www.grandbesancon.fr
www.sybert.fr



TOURISME

Un bon cru 2017



Les professionnels du tourisme du Grand Besançon, et plus globalement de la région Bourgogne - Franche-Comté, estiment que l'année 2017 (de janvier à fin août) a été une bonne année en termes de fréquentation touristique. Comme en attestent les chiffres de l'enquête de

satisfaction réalisée par le Comité régional du tourisme auprès de 1 375 prestataires. Ainsi, près de 70 % d'entre eux affirment avoir eu une activité « stable ou en progression » en 2017. Sur le territoire de l'agglomération, la belle météo estivale a permis au camping de Besançon-Chalezeule de doubler sa fréquentation en juin et d'afficher complet à deux reprises, avec des chiffres en net progrès tout l'été (+ 33 %), tout comme à l'accueil de l'Office de tourisme. Fer de lance des sites touristiques, la Citadelle a enregistré une augmentation de visiteurs de 7 % et connu un très grand succès avec ses balades nocturnes estivales (+ 25 %). Des chiffres stables par rapport à 2016 pour la maison Victor Hugo et le musée du Temps, en légère augmentation pour le port fluvial et avec une belle hausse pour les trois mois d'été au musée des Maisons comtoises de Nancray.

INNOVATION

Familles à Énergie Positive, un défi prioritaire

Pour la deuxième année, le Grand Besançon et la Ville mettent en œuvre le Défi Familles à Énergie Positive. « *En quelques gestes simples, comme éteindre les lumières et les veilles des appareils, réduire ses déplacements en voiture, il est possible d'abaisser sa facture énergétique d'au moins 8 %... avec une moyenne nationale le plus souvent à 13 %, soit 200 € d'économie annuelle* », commente Aurore Brochard, déjà engagée lors de la 1^{re} édition et membre de l'équipe de Gennes. Laquelle relèvera le challenge de cette opération ludique et conviviale entre le 1^{er} décembre et le 30 avril prochains, où les organisateurs espèrent voir l'inscription de 100 foyers, soit environ 20 équipes. Nul besoin cependant de se présenter en famille : on peut être

seul et rejoindre un groupe. Ce peut être des voisins, un immeuble, une association sportive... soucieux à la fois de faire les bons éco-gestes pour la planète, mais aussi pour leur porte-monnaie. Les participants seront réunis lors de l'événement de lancement le 18 novembre à la salle de la Malcombe afin de partager les enjeux, les règles du Défi, de constituer les équipes ou d'en rejoindre une et de prendre date des grands rendez-vous qui marqueront cette utile campagne d'éco-réflexes. Une opération qui fait partie intégrante de l'ambitieux Plan Climat Air Énergie territorial du Grand Besançon adopté en 2016.



www.grandbesancon.familles-a-energie-positive.fr



EN BREF

Vous rénovez ?
L'Agglo vous conseille

Afin d'accompagner les propriétaires - occupants ou bailleurs - dans leurs travaux de rénovation énergétique, le Grand Besançon a créé deux aides spécifiques : AAPEL et PAMELA. Et pour ceux qui souhaitent réaliser les travaux eux-mêmes, l'Agglo mène aussi une veille Internet avec une page dédiée à l'auto-rénovation. Celle-ci fourmille de conseils, à travers de nombreux guides techniques et des tutoriels vidéo. Isoler ses murs, sa toiture, ses sols ou encore installer une ventilation : ces travaux n'auront plus de secret pour vous !



Infos sur :

www.grandbesancon.fr/renovation

Déchetteries : des fermetures mensuelles pour broyer du vert

Pour des raisons de sécurité, certaines déchetteries du SYBERT doivent fermer leurs portes 1 jour par mois lors du broyage des déchets verts.

Saint-Vit : 1^{er} mardi du mois

Thoraise : 1^{er} jeudi du mois

Thise-Chalezeule : 3^e mardi du mois

Besançon-Tilleroyes : 3^e jeudi du mois.

Ces jours-là, toutes les autres déchetteries du SYBERT restent accessibles aux détenteur du badge. Et si le broyage tombe un jour férié, il est décalé.



Pour tout savoir sur les jours

et horaires d'ouverture,

rendez-vous sur www.sybert.fr.

Le Village de la réparation et du réemploi sera présent à Micropolis

Les objets cassés ne sont pas toujours bons à jeter à la poubelle ! Pour savoir comment leur donner une seconde vie, il y a une bonne adresse : le Village de la réparation et du réemploi préparé par le SYBERT et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Les visiteurs pourront s'y informer sur l'offre locale de réparation, l'autoréparation ou la filière du réemploi. Ils trouveront aussi des conseils pour allonger la durée de vie de leurs appareils.



Plus d'infos :

www.sybert.fr

Hacking Health : 48 heures pour imaginer la santé de demain

Durant un week-end complet, du 13 au 15 octobre, 200 participants se sont retrouvés à l'hôpital Saint-Jacques pour trouver des solutions concrètes à des problèmes rencontrés notamment par le CHU, l'Établissement Français du Sang, l'école de formation des kinésithérapeutes, ou encore de l'Association des maladies rares. Dix-huit défis ont ainsi été soumis à la sagacité de développeurs numériques, ingénieurs, designers, juristes, ergonomes, étudiants ou professionnels, et leurs cerveaux ont fait des étincelles ! Le concept du Hacking Health, né à Montréal voici cinq ans, vise à rapprocher le monde de la santé de celui du numérique pour accélérer l'innovation.

DES PARTENARIATS FÉCONDS

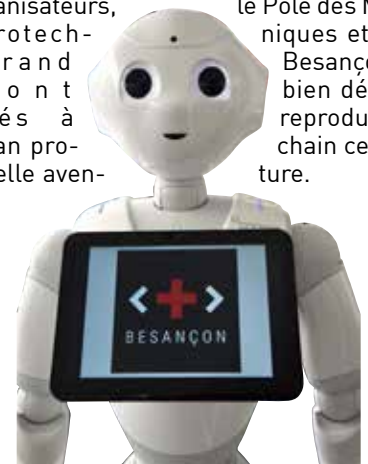
L'ajout de compétences très variées, la collaboration entre jeunes talents et professionnels d'expérience a permis d'aller loin en quelque 42 heures. Un vrai marathon d'innovation fécond, puisqu'au bout du week-end 14 défis ont trouvé une solution, la plupart présentant même un prototype démontrant l'intérêt du dispositif imaginé susceptible soit de déboucher sur un



Les équipes écoutent attentivement les consignes et le brief avant le début du "marathon de l'innovation en santé".

nouveau produit, soit sur la création d'une start-up. En outre, des étudiants de l'école d'ingénieurs en génie biomédical (ISIFC), comme de l'ENSMM

ou de la faculté des Sciences vont poursuivre le développement de plusieurs projets dans le cadre de leurs études. Par ailleurs, de nombreux partenaires du « marathon », au premier rang desquels la CPAM, Onefit Medical, Onlineformapro, le Centre d'Investigation Clinique du CHU, Numerica et le Pôle des Microtechniques se sont engagés à accompagner neuf projets primés, soit financièrement, soit par la mise à disposition de compétences pour leur permettre d'aller plus loin. La création du Hacking Health de Besançon (le cinquième en France) a été fondateur d'une nouvelle façon très ouverte d'innover, qui correspond bien à l'esprit de ce territoire. Ses organisateurs, le Pôle des Microtechniques et le Grand Besançon, sont très fiers de reproduire cette belle aventure.



Les prix remis :

Projet le plus prometteur :

- Augmented Patient Setup de Florent Tochet (CHU de Besançon et Biotika)

One Fit :

- Augmented Patient Setup.

Coup de cœur du jury :

- Décongélation rapide de plasma frais congelé, de Fanny Delette (EFS)

Meilleure solution patient (Prix France Asso Santé) :

- Création d'une chaise de massage pour personnes handicapées, de René Poiffaut et Laurent Chevalot (association des maladies rares)

Pôle des Microtechniques :

- Une table de malade sans pied ni roulette, de Yves Ketterer.

CPAM :

- Gluci Miam : appli mobile pour aider les diabétiques de type 1, de Christine Kavan (CHU).

CHU et CIC :

- automatisation de la manipulation des produits issus des dons de sang, de Nadine Marpaux et Christian Naegelen (EFS)

Onlineformapro :

- CYBelLe : formation à distance individualisée et validation des acquis, de Pierre-Yves Pezeux, Emilie Grandclément, Yovan Krtolitz et Belmiloudi Soufien (CHU),
- le numérique en formation initiale pour les kinés, de Valérie Barthelet (CHU)

Numerica :

- Remote postoperative monitoring de Anthony Perignon (Biotika/Isifc)
- Créer une application smartphone autour du don du sang, de Marion Leblond et Christophe Barisien (EFS)
- Vasc Map, de Pierre-Robinson Debut et du CHU

POLITIQUE DE LA VILLE

Contrat de ville : avec les habitants

Désormais géré à l'échelle communautaire (loi LAMY 2014), le Contrat de ville réunit 21 partenaires qui définissent orientations et actions à destination des quartiers dits prioritaires. Étroitement lié au Renouvellement urbain, le Contrat de ville permet de soutenir des projets qui assurent la tranquillité publique, le développement économique et social, et l'attractivité des quartiers concernés (dispositif des Rendez-vous de l'emploi ou création d'équipes de « tranquillité résidentielle »

par exemple). En 2016, 242 actions ont ainsi été financées à hauteur de 3,14 M€. Parmi elles, la Maison des services au public à Planoise, qui ouvrira ses portes en janvier 2018. Pour faire des habitants de véritables partenaires du Contrat de ville, cinq Conseils citoyens ont été installés en décembre 2015. Objectifs : dialoguer avec les élus, signaler les dysfonctionnements, faire des propositions, de sorte que les actions engagées répondent aux attentes et besoins identifiés.

MOTION

Non à la suppression de la desserte de la gare de Franois

Le Grand Besançon dénonce la décision de supprimer tous les arrêts de trains de l'axe Besançon-Dijon à la gare de Franois et demande à la Région Bourgogne - Franche-Comté de revoir son dispositif.

Le service ferroviaire du 10 décembre 2017, conçu par la Région Bourgogne - Franche-Comté, prévoit la suppression pure et simple des sept allers-retours quotidiens sur l'axe Dijon-Besançon à destination ou en provenance de Franois, pour ne conserver que les arrêts de l'axe Besançon-Lons. Le 19 octobre, les élus du Grand Besançon ont donc voté une motion pour exprimer leur opposition et demander un réexamen de ces propositions. Les élus du Grand Besançon regrettent que les rencontres et échanges récents avec la Région Bourgogne - Franche-Comté n'aient pas permis d'infléchir la position régionale, malgré l'évidence de l'utilité actuelle de ces dessertes et du rôle que pourrait jouer à l'avenir une desserte ferroviaire améliorée sur

un secteur regroupant des milliers d'emplois, autour du CHRU et du Pôle Santé des Hauts-du-Chazal. La décision prise n'est pas cohérente avec le développement et les enjeux du développement de l'Ouest bisontin. Le Grand Besançon continue donc à promouvoir l'intermodalité et la coordination entre les services GINKO et TER, conformément à l'esprit qui a animé notre partenariat avec la Région depuis ces dernières années et souhaite donc que soient entendues ses propositions pour maintenir la desserte quotidienne de la gare de Franois.

 Retrouvez le communiqué de presse complet sur : www.grandbesancon.fr



EN BREF

Gabriel Baulieu élu au Conseil d'administration de l'ADCF

À l'occasion de la 28^e convention nationale de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), qui s'est tenue à Nantes du 4 au 6 octobre derniers, il a été procédé à la recomposition du Conseil d'administration de cette instance représentative des territoires à travers leurs communautés et métropoles. Gabriel Baulieu, 1^{er} Vice-président du Grand Besançon, a été élu membre de ce Conseil d'administration pour une durée de trois ans. Une présence au sein du Conseil de l'ADCF est importante, particulièrement dans le contexte de profonde évolution vers plus d'intercommunalité. Les relations avec les Ministères sont en effet indispensables, notamment sur les gestions de fiscalité et de finances locales.

Cherche pousses de maraîchers

Testez votre envie de créer une activité de maraîchage bio en répondant à l'appel à candidatures du Grand Besançon. À disposition dès 2018 (pour une à trois années) sur le site Chalezeule-Andiers, 1,5 ha pour le maraîchage mécanisé et une petite surface de 7 500 m² avec tunnels et matériel de culture. Un accompagnement en production, techniques et gestion est proposé aux jeunes qui s'installent.



Envoyez CV et lettre de motivation avant le mois de décembre au service Environnement du Grand Besançon, 4, rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon ☎ 03 81 87 88 68

Le centre de tri ouvre ses portes

Que deviennent nos papiers, cartons et canettes une fois déposés dans nos poubelles jaunes ? Pour le découvrir, le Sybert propose des visites guidées de 2 heures, en individuel comme en groupes constitués, dès 8 ans. Démonstration des différentes étapes de recyclage, passage en surplomb d'une partie du centre permettent de comprendre l'essentiel de ces gestes indispensables à la planète.



Un planning des visites proposées jusqu'à la fin de l'année est disponible sur le site du SYBERT : www.sybert.fr

Le siège du CROUS Bourgogne - Franche-Comté sera à Besançon !

Début octobre, la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a fait connaître sa décision d'installer le siège du Centre régional des œuvres universitaires et sociales (CROUS) Bourgogne - Franche-Comté à Besançon.

Besançon, en tant que pôle universitaire régional, qui compte 30 000 étudiants, accueille déjà le siège du Rectorat de la région académique et le siège de la Communauté Universitaire d'Établissement Bourgogne - Franche-Comté (COMUE). Le choix d'y installer également le siège du CROUS conforte le rôle de pôle d'équilibre du territoire bisontin et grand bisontin au sein de la grande Région. Cette dynamique partenariale est la seule voie d'avenir pour renforcer l'attractivité et la notoriété de nos territoires et de tous leurs acteurs.



Image 3D d'illustration, non contractuelle.

« Invitez le monde à votre table »

Crous Bourgogne-Franche-Comté **Dimanche 19 novembre 2017**

3^e édition **invitez le Monde à votre table**

Habitants de Besançon et de ses environs
Invitez chez vous un étudiant étranger à déjeuner et partagez un repas enrichissant !

Étudiants internationaux
dégustez un repas chez l'hôte et faites-lui découvrir votre culture !

Inscrivez-vous avant le 10 Novembre 2017 sur www.crous-besancon.fr
Rejoignez le CROUS sur [facebook](https://www.facebook.com/crousbesancon) - Information au 03.81.48.47.88

www.crous-besancon.fr

Pour la 3^e année, le CROUS vous invite le 19 novembre à vivre un déjeuner dominical pas comme les autres : recevoir chez soi, à sa table, un étudiant étranger du CLA ou de l'enseignement supérieur. Faire découvrir la cuisine et la culture françaises dans la gourmandise et la convivialité, la perspective d'échange est alléchante. Que vous soyez de Besançon même ou de communes alentour, vous pouvez participer à cette opération qui s'intègre à la Semaine de la solidarité internationale. Vous avez jusqu'au 10 novembre pour remplir le formulaire. Après inscription, les participants recevront une confirmation et des précisions sur les modalités de la rencontre. « *Le monde à votre table* » associe entre autres l'UFC, le CLA, la Ville de Besançon, la Région, l'ENSMM, le CRIJ, ESN Besançon et des associations étudiantes.

Besançon, ville étudiante !

Le palmarès 2017-2018 du magazine *L'Étudiant* situe Besançon (et La Rochelle) à la 19^e place sur 44 des grandes villes étudiantes françaises (avec 79 points). Ce « classement baromètre » prend en compte différents critères, comme l'évolution du nombre d'étudiants, la qualité des transports ou encore l'emploi dans l'agglomération. Les points forts de Besançon ? La densité de l'offre de formations (223), de l'offre de logements dédiés et de l'offre culturelle. Avec 16.4 %, la part de la population étudiante y est particulièrement forte.



Infos et inscriptions :

www.crous-besancon.fr ☎ 03 81 48 47 88

lemondeavotretable@crous-besancon.fr

<http://actu.univ-fcomte.fr>



www.letudiant.fr/palmares

www-maisons-jardins-propres-25.com



Nettoyage de terrasses
SANS DÉGRADATION

ENTRETIEN DE JARDINS



Traitement ANTIMOUSSE par décontamination
des TOITURES et des FAÇADES



03 81 56 60 74 - 06 60 47 49 20
maisonsjardinspropres@orange.fr



Une seule boutique
2700 références régionales

Épicerie - Charcuterie - Fromage - Vins -
Bières - Spiritueux - Souvenirs - Cadeaux

6 rue Pasteur • Besançon

Le Vrac

ÉPICERIE SANS EMBALLAGE

90 rue des Granges 25000 Besançon - 09 67 38 95 67 - levrac@orange.fr

CHAUDEFONTAINE

La bonne voie **vers l'emploi**

Comment renforcer les liens des entreprises de l'industrie manufacturière du territoire de l'Est Bisontin avec les institutions, les partenaires de l'emploi, de l'insertion et de la formation, voire anticiper si possible leur besoin en recrutement ? Le 14 décembre, à l'occasion de l'inauguration des locaux de DIXI Microtechniques à Chaudfontaine, la journée sera ainsi consacrée à cette problématique. Au programme de cette journée organisée par le Grand Besançon en partenariat avec les services de l'État, des rencontres entreprises et partenaires du service public de l'emploi local, des ateliers animés par Pôle Emploi, la Mission locale et les OPCA, spécialistes de la formation.

OBJECTIF : RAPPROCHER ENTREPRISES ET DEMANDEURS D'EMPLOI

Cette manifestation clôt une démarche à caractère expérimental de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale sur l'Est Bisontin en 2016 et 2017, menée par le Grand Besançon et la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de



l'Emploi du Doubs. Plusieurs entreprises d'une dizaine de communes de l'agglomération (Amagney, Champoux, Deluz, Thisse...) ont ainsi participé à l'expérience en faisant part de leurs besoins et problématiques à l'association Réussite Emploi. Un bilan de l'ensemble de ces actions et réflexions

sera également restitué lors de cette journée.



**Journée sur inscription
et réservée aux entreprises
de l'Est Bisontin.**

jerome.chaon@grandbesancon.fr

BESANÇON

Tous les arts créatifs au 52 Battant



Graphistes, éditeurs, photographes, designers, musiciens, concepteurs de jeux vidéo mais aussi les artistes du visuel et du numérique ou

encore artisans d'art trouveront chaussures à leur pied... ou plutôt porte à laquelle frapper, au 52, rue Battant, à Besançon. Ce pôle dédié aux ICC (Industries Culturelles et Créatives), inauguré le 27 octobre, propose en effet à la communauté créative de trouver des réponses à ses questionnements (comment s'installer et avec quels statuts ? faut-il faire un business plan ? où se former ? peut-on avoir des aides ?...) mais aussi des solutions à son quotidien. La Course Boutaric, qui gère ce guichet unique pour le compte du Grand Besançon, propose ainsi sur place, avec des loyers attractifs : un espace de travail

collaboratif, un atelier partagé, une salle de réunion, un showroom où présenter et vendre sa production. Pour animer le site et concourir aussi à la dynamique de tout le secteur Battant, le 52 propose ateliers de formation, cafés et apéros professionnels, conférences-minute... Les jeunes créateurs pourront enfin s'informer et débattre entre professionnels ICC de la Grande région, lors des 3^{es} Rencontres de l'entrepreneuriat culturel et créatif, les 12 et 13 décembre à Besançon.



contact@52battant.fr
et ☎ 09 72 61 82 74

AMÉNAGEMENT

TEMIS, construction d'INNOTECH



Portée par Témis sous maîtrise d'ouvrage de la SEdD 25, la construction d'INNOTECH sera lancée en novembre, rue Manton, à proximité de l'Institut FEMTO-ST. Dédié aux sociétés innovantes issues de la pépinière-hôtel de Témis Innovation ainsi qu'aux entreprises microtechniques en développement, ce bâtiment tertiaire industriel et scientifique de près de 3 000 m² offrira d'ici début 2019 des solutions d'implantation pérennes. Conçu pour permettre l'instal-

lation d'équipements pointus, il pourra accueillir grâce à ses spécificités techniques, toutes activités micro et nanotechnologiques, des salles blanches par exemple. D'ores et déjà, INNOTECH est désigné comme le « *nouvel écrin* » pour les sociétés et start-up à très fort niveau d'exigence technologique pour la haute précision et le luxe.



Contact TEMIS
☎ 03 81 50 46 95

MICROTECHNIQUE

Usigep à TEMIS

Déménagement imminent pour la société de micromécanique Usigep qui quitte ses locaux des Montboucons pour intégrer la technopole de TEMIS dans un bâtiment flambant neuf. Passer de 400 à 850 m², ce n'est pas du luxe ! Le luxe, Usigep en fait son cœur de métier. Sous-traitante spécialisée dans l'usinage de précision tous métaux, l'entreprise de huit salariés s'apprête à entrer dans ses propres murs et à accélérer sa croissance. « *Nous prototypes, fabriquons et éditons en petites et moyennes séries des pièces et articles à destination des secteurs de la joaillerie et de l'horlogerie, pour des clients français* » explique le PDG Eric



Pillot, repreneur de Muller atelier de fabrication depuis 2012. « *En attendant que soit livré notre futur bâtiment, le besoin d'espace pour l'atelier de production a nécessité la location temporaire (trois ans quand même) de locaux au sein de TEMIS Innovation.* » Usigep abordera donc 2018 chez elle, l'ensemble de ses activités enfin regroupées.



EN BREF

Le Hacking Health au rendez-vous du Mois de l'innovation

Du 25 septembre au 20 octobre, l'Agence Économique Régionale Bourgogne - Franche-Comté organisait le Mois de l'innovation. À travers la grande Région, une quarantaine de rendez-vous ont mis l'innovation à l'honneur, qu'elle soit technologique, organisationnelle, sociale... Le Hacking Health, qui s'est déroulé du 13 au 15 octobre à Saint-Jacques, a constitué l'étape bisontine de ce Mois. L'objectif était de susciter de nouvelles formes de coopération pour imaginer des solutions innovantes dans le secteur médical (voir page 10).



Découvrez les résultats sur :
www.hh-besancon.fr

« La Fabrique à Entreprendre » sur les rails

De nombreuses structures accompagnent les créateurs d'entreprises, notamment ceux issus des quartiers prioritaires. L'ADIE, Franche-Comté Active et Initiative Doubs assurent ainsi des vacances aux « Fabriques du 10 » à Planoise. Pour renforcer leur action, l'Agglo et la Caisse des Dépôts préparent une convention-cadre autour de la marque « *La Fabrique à Entreprendre* ». Son objectif : fédérer les réseaux, renforcer leur visibilité, partager les bonnes pratiques et bénéficier des moyens spécifiques de la Caisse des Dépôts. De quoi stimuler la culture entrepreneuriale !



Infos :
ADIE du Doubs : ☎ 09 69 32 81 10

Serre-les-Sapins : le Multiparc en cours de commercialisation

Porté par le groupe Proudreed, le Multiparc sera livré en décembre, sur la ZAC Eurespace à Serre-les-Sapins. Commercialisés depuis le 27 septembre dernier, les trois bâtiments du programme, soit une surface de près de 4 500 m², sont dédiés aux TPE et PME avec des surfaces à la location ou à la vente à partir de 156 m². Dallmayr Distribution Automatique y est la première entreprise accueillie (sur 1 300 m²). D'un montant investi de 3,7 M€, le Multiparc témoigne de la confiance de Proudreed qui travaille actuellement sur d'autres opérations dans le Grand Besançon (voir page 4).



ROULEZ JEUNESSE !

Véritable « liane » urbaine, qui relie TEMIS, le Campus de la Bouloie à la Gare Viotte puis au Centre Ville, la Ligne 3+ offre toutes les possibilités de transports à ses usagers. Outre la ligne de bus, plus rapide, ponctuelle, régulière, et confortable, on y retrouve également une piste cyclable continue le long du tracé. Les connexions avec le tram, le réseau périurbain et la gare permettent d'ailleurs de combiner aisément les modes de déplacement. Et avec ce projet, c'est aussi la ville centre qui devient plus belle et plus accessible. Tour d'horizon d'une ligne aux multiples facettes.





1

À CHACUN SES ESPACES
P. 18

2

UN SECTEUR TRANSFORMÉ
P. 20

3

DES SOUTIENS FINANCIERS
IMPORTANTES
P. 22

1 À CHACUN SES ESPACES

Des « modes doux » sur toute la ligne

Élargissement de voies, création de bandes cyclables, aménagement de larges trottoirs, la nouvelle ligne 3 Plus a été l'occasion de repenser l'axe Gare Viotte-Campus La Bouloie et d'offrir des espaces partagés et sécurisés pour tous.



Sur l'avenue Léo Lagrange, la voirie a été élargie de 13 à 20 m par endroits. En articulation avec les travaux de la ligne, le Grand Besançon a créé des pistes cyclables sur l'avenue Siffert. Cet aménagement offre une continuité entre l'avenue de la Paix, la rue de Dole et le secteur de la Cité Canot. De nouvelles bandes cyclables ont aussi été déployées sur l'avenue Clemenceau.

Des trottoirs plus agréables

L'aménagement de la voie réservée aux bus a également permis d'améliorer les circulations piétonnes. Pour faciliter et sécuriser ces cheminements, des traversées de carrefour ont aussi été redimensionnées et repositionnées. Avec la création de trottoirs élargis et accessibles, c'est donc tous les passants qui profitent de la ligne 3 Plus, dont la création comme la voie du tram, concourt à un remarquable embellissement urbain.

Le point de vue de l'Association Vélo Besançon (AVB)

« La mise en place de la ligne 3 Plus a permis des avancées pour les cyclistes, observe Clément Ecoffey, membre de l'AVB, en charge de la communication avec les responsables « voirie ». La réalisation des pistes cyclables bidirectionnelles sur l'avenue Siffert et des deux bandes sur l'avenue Clemenceau constituent ainsi le "gros plus" du projet. Une amélioration certaine a aussi été apportée avec les nouvelles bandes des rues Laplace et de l'Épitaphe. Tout cela va dans le bon sens. Pour autant, notre association est plus mitigée concernant certains aménagements. Par exemple, sur le trottoir partagé de la rue Voirin, les flux vélos et piétons pourraient être distingués par une ligne au sol, selon nous. Cela réduirait les conflits entre usagers. Par ailleurs, la gestion des carrefours priorise globalement les automobilistes au détriment des cyclistes. »

Une continuité cyclable entre Viotte et la Bouloie

- Avenue de la Paix : réfection des trottoirs des deux côtés, ainsi que la création d'une voie verte, côté voies ferrées, et d'une autre côté glacis.
- Place Leclerc : création d'un îlot central pour les traversées « modes doux » et d'un trottoir avec voie verte.
- Avenue Voirin, rue du 60^e RI et pont de la Gibelotte : création d'une voie verte sur le trottoir.
- Avenues Lagrange et de l'Observatoire, rue Laplace : création de nouveaux trottoirs et de bandes cyclables.



Desserte du campus : que du plus !

En accueillant 10 200 étudiants, la Bouloie est le plus grand campus de Besançon. Il était donc impératif d'assurer des liaisons toujours plus rapides et régulières entre ce site, la gare Viotte et le cœur de ville. Les étudiants croisés sur la ligne 3 Plus ne disent pas le contraire...

Léane : « Moins dans les bouchons que l'année dernière »

« Je viens de Valdahon en train pour suivre des cours en bac pro d'architecture. Avec la nouvelle ligne, le bus est moins pris dans les bouchons que l'année dernière. Depuis la rentrée, on n'a été bloqué dans la circulation qu'une seule fois, je pense. Bon, même si c'est plus rapide, ça reste toujours un peu long, parce que ma formation se trouve à l'arrêt TEMIS, à l'autre bout du campus. »

Marco : « Aussi rapide et moins cher que la voiture »

Inscrit en 1^{re} année de Gestion des Entreprises et des Administrations, Marco n'a pas at-

tendu de boucler sa formation pour maîtriser son budget : « Je viens de Pontarlier et j'ai emménagé dans le centre-ville de Besançon pour mes études. J'ai une voiture, mais je préfère aller à l'IUT en bus pour faire des économies. De toute façon, ça va aussi vite. Seul problème, il arrive qu'il y ait beaucoup de monde dans le bus. D'autres matins, c'est plus calme. »

Lionel : « Tout roule »

« Je suis élève au lycée Jules Haag, qui a un partenariat avec le Palais des sports pour des cours d'EPS. Je prends donc la nouvelle ligne 3 pour m'y rendre. Comme j'habite à Morre et que je viens à Besançon en train, j'ai une liaison directe depuis la gare. Même en heure de pointe, c'est rapide. Bref, tout roule. »

Plus de 3 400 ménages interrogés pour définir les transports de demain

En cette fin d'année, l'Agglo lance une grande enquête portant sur les déplacements quotidiens des habitants du territoire concernés par le schéma de Cohérence Territoriale du Grand Besançon (118 communes). Réalisée en partenariat avec l'État et la Région Bourgogne - Franche-Comté, cette enquête permettra de connaître les habitudes et les opinions, en matière de déplacement, de plus de 3 400 ménages interrogés en face-à-face ou par téléphone.

Grâce à une telle « photographie » des flux – en voiture, vélo, bus, tramway, train, marche à pied... – sur le territoire, l'Agglo disposera d'éléments pour élaborer les projets de transport de demain. Des projets qui devront répondre aux attentes des Grand Bisontins, tout en limitant les impacts environnementaux et climatiques de la mobilité.

État des lieux et analyse des évolutions

La phase de collecte des données, démarrée en ce mois de novembre, s'achèvera en mars prochain. Les réponses, dont la confidentialité est garantie, seront exploitées dans un but statistique. Cette analyse sera effectuée d'avril à novembre. Les premiers résultats de l'enquête sont attendus pour décembre 2018. Ils pourront notamment être comparés avec ceux de la précédente étude du genre, réalisée en 2005.



2 UN SECTEUR TRANSFORMÉ

Du mieux pour les riverains de la place Leclerc

Avec 70 000 véhicules en transit chaque jour, la place Leclerc est un carrefour majeur de la circulation au sein de l'agglomération. Mais qu'en est-il des riverains, notamment amenés à circuler à pied sur le secteur ?

Évelyne
présidente du conseil syndical de la copropriété Leclerc (280 logements)

« Au moment du chantier, il y a bien eu des perturbations, mais dans l'ensemble, ça s'est bien passé. Nous avons pu travailler en lien étroit avec les services du Grand Besançon. Nous avons notamment été écoutés sur le fait de conserver des arbres sur la place. Sinon, de mai à juillet, il y a eu des engorgements monstrueux sur le secteur. Depuis, c'est rentré dans l'ordre. Il y a aussi eu des améliorations pour les piétons et les cyclistes, avec une belle voie verte et les trottoirs qui sont bien accessibles. Peut-être que tout le monde ne pense pas la même chose dans la copropriété, mais s'il y avait des problèmes, mon téléphone n'arrêterait pas de sonner (sourire). »

Jean-Baptiste
membre du Conseil Consultatif d'habitants « Butte, Grette, Rosemont, Saint-Ferjeux, Velotte »

« J'ai utilisé la ligne 3 Plus qui ne présente pas vraiment d'écart de qualité avec le tram, notamment sur le plan de l'accessibilité. Il m'est quand même arrivé de rester bloqué au niveau de la place Leclerc, en heure de pointe. Sinon, le cadre de vie a été refait à neuf. On attend encore de voir le rendu des plantations, au printemps. Ça devrait être joli. Pour les piétons, c'est plus agréable. À vélo, les flux entre Montrapon, Siffert et le Parc du Grand Charmont ont aussi été améliorés. Mais ça reste complexe quand on vient de l'avenue Faure. Globalement, il y a clairement un mieux, par rapport à avant. »

Place Leclerc, les 56 feux en cours d'optimisation

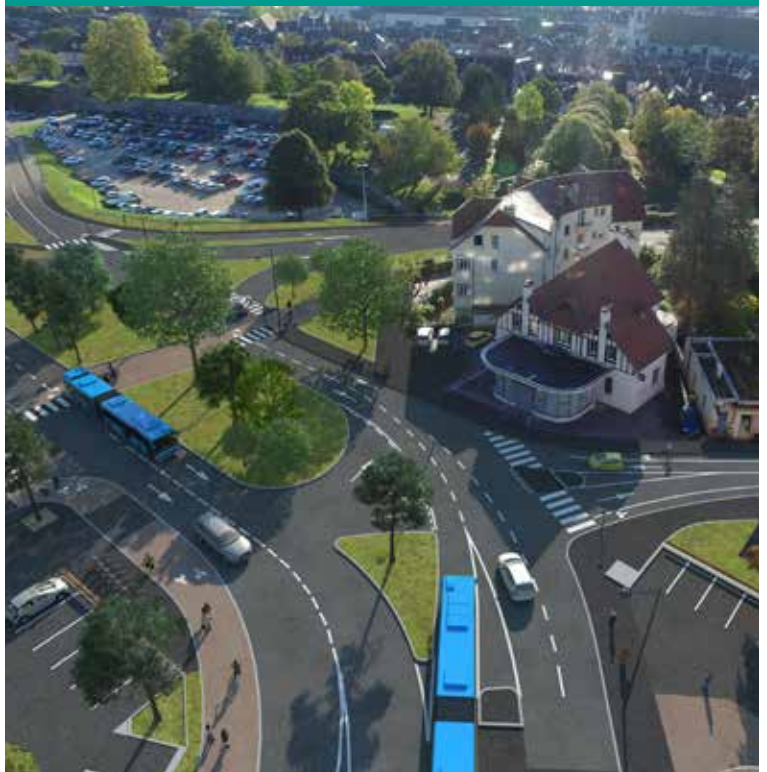
Gérer la circulation de la place Leclerc – où convergent 14 voies de circulation automobile, 3 voies bus et 14 voies piétonnes –, c'est tenter de résoudre chaque jour la quadrature du cercle. Le tout, en temps réel, s'il vous plaît !

En effet, pour piloter l'ensemble de ces flux (70 000 véhicules par jour), pas moins de 37 capteurs ont été déployés. Ces équipements constituent un « système intelligent » qui adapte en permanence le fonctionnement des nombreux feux régulant le carrefour : 28 sont consacrés aux véhicules et autant sont dédiés aux piétons. L'objectif est d'adapter continuellement les cycles de feu pour éviter l'engorgement de la place et son blocage.

Seulement 1 % de bus retardés

Il n'a échappé à personne qu'à la mise en service de la ligne 3 Plus, en septembre, un problème a affecté le fonctionnement de certains feux. Ce dysfonctionnement a été identifié, mi-septembre. Dans la foulée, la circulation sur le carrefour a pu être étudiée en situation réelle. Cela a permis d'explorer des pistes d'amélioration qui seront progressivement mises en œuvre, à compter de ce mois de novembre.

Ces solutions concernent en particulier les flux automobiles. Les circulations des piétons et des cyclistes avaient déjà été nettement améliorées, grâce au projet. Pour les bus, ce sera difficile de faire mieux : 80 % d'entre eux bénéficient d'une priorité immédiate aux feux, 19 % attendent un peu et seulement 1 % sont retardés sur la traversée de la place !





Un axe commerçant renouvelé

L'aménagement de la ligne 3 Plus a permis de redessiner l'axe Viotte-Leclerc-Lagrange-Bouloie-TEMIS.

Bien entendu, cela a nécessité d'importants travaux, organisés avec le souci permanent d'en réduire l'impact pour les habitants et les commerçants. Par exemple,

sur la rue Voirin ou l'avenue Lagrange, le chantier n'occupait qu'une moitié de la voie, afin de maintenir la circulation. Un médiateur du Grand Besançon, présent

sur le terrain au quotidien, a aussi permis de faire le lien entre les riverains et les entreprises assurant les travaux. Et maintenant, comment ça se passe ?

François

Patron de Pizza Gusto, rue Voirin

« On a subi des travaux importants, mais on comprenait que la ville évoluait. On doit savoir faire corps avec ce type de changements. Et le résultat est là : le quartier est plus joli, ça tire le tout vers le haut. Je me souviens, quand je suis arrivé de Dijon, il y a seize ans, le secteur Lagrange – du côté du stade et du Palais des sports – n'était quand même pas très beau. Là, ça a été réhabilité. D'ailleurs, c'est tout Besançon qui évolue. Je dis ça sans faire de politique, hein. Mais, tant que la cabane n'est pas tombée sur le chien, je pense qu'il ne faut pas se plaindre (sourire)... »

Édouard

de Besançon Services Cycles, rue Voirin

« Les travaux ont été longs, mais comme nous sommes une boutique spécialisée – notre showroom présente nos gammes sur 400 m² –, les clients faisaient l'effort de venir et nos chiffres sont restés bons. Avec les bouchons, juste à la fin du chantier, on pensait que c'était mal engagé, mais les choses vont mieux aujourd'hui. Les feux ont été réglés et les habitudes sont prises. Simplement, nos clients qui viennent en voiture doivent aller faire demi-tour au rond-point de la Gibelotte. Ce n'est qu'à 200 m, mais les conducteurs n'aiment pas trop les détours... »

Manu

du Café du Stade, avenue Lagrange

« Le chantier a duré 18 mois et cette période a été très compliquée. Les clients venaient moins et le café a connu une baisse de chiffre d'affaires. D'ailleurs, on a déposé un dossier auprès de la Commission d'indemnisation à l'amiable. Il est en cours de traitement, on attend. Sinon, depuis que les aménagements sont terminés, il y a du mieux. La rue est refaite et il est à nouveau possible de se garer. On sent que la clientèle revient, même si la période de la rentrée est toujours assez calme. Bref, ça repart. »

Frédéric

Gérant de Biocoop Vesonbio, place Leclerc

« Nous avons ouvert au printemps dernier. Nous avons donc connu les derniers mois de chantier, qui n'étaient pas forcément les moins impactants pour l'accessibilité de la clientèle. Nous avons connu un été difficile, avec un ralentissement qui est aussi à mettre en parallèle avec celui du commerce à l'échelle nationale. Aujourd'hui, le quartier est nettement plus joli. La place est flambant neuve et beaucoup plus fluide qu'à la rentrée. On attend encore avec impatience que l'écoquartier Vauban soit livré et qu'un projet commercial se concrétise dans l'ancien Darty. » D'ici là, il est déjà possible de se rendre chez Biocoop à vélo, en empruntant les nouveaux cheminements cyclables du secteur.

3 DES SOUTIENS FINANCIERS IMPORTANTS

Cinq millions de subventions pour la ligne 3 Plus et le cadre de vie

Comme pour le tramway, la construction de la ligne 3 Plus s'est faite dans le strict respect du budget prévisionnel. Avec des travaux d'une telle ampleur – 21,6 millions d'euros HT au total –, la maîtrise des dépenses est toujours une belle gageure. Mais là encore, l'expérience acquise avec le tram s'est révélée précieuse.



En termes de financements, le projet a été porté par le Grand Besançon. Près de 75 % des coûts ont ainsi été couverts en autofinancement, dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement. L'Agglo a également bénéficié de subventions. Ces aides ont représenté une enveloppe de 5 millions d'euros. Elles ont non seulement contribué à la construction de la ligne 3 Plus, mais aussi à améliorer le cadre de vie bisontin.

3 millions au titre du fonds FEDER

L'aide la plus importante a été obtenue auprès de l'Union Européenne qui a attribué 3 millions d'euros au projet. Une subvention accordée dans le cadre du programme FEDER « Réduire l'utilisation de la voiture dans les déplacements domicile-travail ».

Pour sa part, l'État a participé à hauteur de 660 000 euros. Ce faisant, il a souhaité accompagner un projet qui s'inscrit dans le développement d'une mobilité respectueuse de l'environnement.

À noter que la ligne 3 Plus dessert le pôle Viotte où la future Cité administrative accueillera les services de l'État, fin 2019.

L'Agence de l'eau a apporté 600 000 euros qui ont été consacrés à la construction de sept ouvrages de retenue et d'infiltration des eaux pluviales, le long de la ligne. Ces ouvrages, qui permettent un meilleur fonctionnement des installations de traitement des eaux usées, ont aussi été financés par la Ville, à hauteur de 230 000 euros.

Syded : des aides pour un éclairage performant et esthétique

Le Syndicat mixte d'électricité du Doubs (SYDED) a attribué 330 000 euros d'aides pour la rénovation de l'éclairage public, le long de la ligne. « Des lampadaires à LED de 45 W ont remplacé les anciens, équipés de lampes à sodium de 125 W, explique David Mourot, Directeur général des Services du SYDED. Au-delà des économies, le LED permet de mieux cibler les zones à éclairer, ce qui réduit la pollution lumineuse en ville. Avec leur ligne épurée, les nouveaux lampadaires apportent aussi une plus-value esthétique. »



Ginko : Keolis prend le volant jusqu'en 2024

Avec plus de 2,15 millions de voyageurs par mois, le réseau Ginko est une référence nationale en matière de transports publics. Loin de se reposer sur ses lauriers, le Grand Besançon souhaite encore faire évoluer son offre de transports, à partir de la rentrée 2018. L'objectif ? Répondre aux besoins émergents des usagers et adapter le réseau, notamment dans un contexte d'extension de l'Agglo.

Sous la houlette des élus et des techniciens du Grand Besançon, ce sont les équipes du Groupe Keolis qui seront chargées de mettre en œuvre les nouvelles dessertes urbaines du réseau. La filiale de la SNCF a en effet remporté la consultation, lancée par le Grand Besançon dans le cadre de la délégation de service public (DSP) de transports. Elle succède ainsi à

Transdev. La nouvelle DSP couvrira la période 2018-2024 et débute au 1^{er} janvier prochain. Une transition qui n'aura aucun impact sur l'offre actuelle de transports. À noter que le marché d'affrètement concernant les lignes périurbaines est également en cours de renouvellement.

Les relations aux usagers au cœur des évolutions

« Le contrat a été attribué après de nombreuses négociations, explique-t-on à la Direction des Transports du Grand Besançon. Les relations avec les usagers seront notamment au cœur des évolutions attendues. »



2
QUESTIONS
À

MICHEL LOYAT,
Vice-président du Grand Besançon,
en charge des Transports

En attendant les données concernant les fréquentations sur la nouvelle ligne 3 Plus, quelles sont les premières impressions de terrain ?

Qu'ils émanent des usagers ou des conducteurs Ginko, les retours sont bons. Sans surprise, les aménagements entre la gare Viotte et TEMIS permettent d'assurer la régularité et le confort des trajets. En centre-ville, le passage en cœur de Boucle est aussi très apprécié. Ce nouveau tracé répond notamment à une attente de l'Université, en connectant les deux campus de la Bouloie et du Centre. En parallèle à tout cela, quatre nouveaux bus articulés ont été déployés sur la ligne. Avec cet investissement, le but est d'améliorer le confort apporté aux passagers et d'absorber la forte demande observée en hyper-pointe.

Après la mise en service d'un tramway et d'une ligne de bus rapides, quels sont les projets à venir en matière de transports collectifs ?

Concernant la mise en place d'axes forts sur le réseau Ginko, nous aurons de nouveaux éléments de réflexion après l'étude à venir sur un nouveau Schéma de Transports Collectifs en Site Propre (TCSP). Cette étude se déroulera sur l'année prochaine et nous permettra de fixer un nouvel horizon pour les « politiques TCSP ».

2
QUESTIONS
À



JEAN-PAUL MICHAUD,
Vice-président du Grand Besançon,
en charge des Voiries d'intérêt
communautaire

Qu'en est-il de l'impact de la ligne 3 Plus sur la circulation générale ?

Les premiers mois d'exploitation ont été l'occasion d'ajuster certains points névralgiques. Ces dernières semaines ont notamment porté sur le réglage des flux automobiles traversant la place Leclerc. Ce secteur est très complexe à gérer, avec de nombreuses phases pour piloter à la fois la circulation générale, les bus et les modes doux. D'ailleurs, concernant ces derniers, on observe une bonne fréquentation sur les aménagements cyclables créés en parallèle à la ligne. Sinon, rappelons qu'il reste encore à réaliser le doublement du pont de la Gibelotte. Cette opération se déroulera sans impact majeur sur la circulation. Les travaux démarreront début 2018 pour une livraison prévue à l'été prochain.

Vous parliez des circulations cyclistes. Quels sont les futurs aménagements prévus par l'Agglo dans ce domaine ?

Les travaux de la voie cyclable entre les Prés-de-Vaux et Chalezeule ont été lancés. Cette liaison sera ouverte au printemps. La connexion entre le bourg de Saône et la gare SNCF est également en cours de réalisation. De nouvelles continuités entre Chalezeule et Chalèze permettront prochainement de connecter Besançon et Novillars à vélo, en site propre intégral.



Tribunes Espace d'expression libre des élus communautaires

Grand Besançon Magazine ouvre ses colonnes aux élus des différents secteurs géographiques de l'agglomération. Les textes sont publiés sous la seule responsabilité des signataires.



À la périphérie

SECTEUR EST

Nouveau dispositif de renouvellement des cartes d'identités

Depuis le 27 mars une grande partie des communes ont perdu un service très apprécié de leurs administrés : la réalisation ou le renouvellement des cartes d'identité.

Seules cinq communes conservent ce droit sur le Grand Besançon : Besançon, Saône, École-Valentin, Marchaux et Saint-Vit.

Pensez à la frustration des communes et des habitants privés de ce service ! Suite aux réactions des maires des communes retenues pour réaliser ces documents (surcharges de travail,

locaux inadaptés et dotation de la part de l'État très insuffisantes par rapport aux conséquences et à la réorganisation de leurs services), la commune de Roche-lez-Beaupré a proposé par courrier à la Préfecture de mettre à disposition ses locaux de façon à pouvoir installer sur son secteur un DR supplémentaire. Nous disposons en effet d'un bureau accessible et du personnel compétent pour réaliser ces démarches. La Préfecture de Besançon nous répond : « Compte tenu de la proximité et du nombre de dispositifs implantés dans les communes alentour, l'installation d'un DR supplémentaire ne paraît pas actuellement justifiée. »

Je constate une nouvelle fois avec regret une perte de compétence et de proximité avec nos administrés. Je rappelle que ce service qui était réalisé jusqu'à maintenant dans l'ensemble de nos communes ne coûtait rien à l'État. Pensez maintenant aux déplacements des personnes dépendantes et à l'encombrement des services désignés pour réaliser ces actes, à l'attente et aux délais qui vont inévitablement augmenter et pensez enfin aux personnes dépourvues d'information pour effectuer leur démarche en ligne...

Jacques KRIEGER

**Maire de Roche-lez-Beaupré
Vice-président du Grand Besançon**

SECTEUR NORD

Un événement en résonance sur tout le territoire

Cette année, Livres dans la Boucle s'est largement étendu au-delà du centre-ville bisontin pour offrir des rencontres de proximité dans les médiathèques et écoles de l'agglomération. Amagney, Châtillon le-Duc, Vaire, Pouilley-les-Vignes, Novillars, Osselle-Routelle, Grandfontaine, Thise, Les Auxons, Vorges-les-Pins ont

reçu un auteur dans l'une de leurs classes ; Devecey, Saône et Saint-Vit dans leur médiathèque. Un festival qui a ainsi profité à tous grâce à ces temps d'échange privilégiés autour du livre. C'est là aussi la force de l'intercommunalité, celle de pouvoir partager un grand rendez-vous comme celui-ci. Cette 2^e édition de Livres dans la Boucle aura accueilli 27 000 visiteurs au cours du 3^e week-end de septembre, certains ayant fait beaucoup de kilomètres

pour rencontrer leur auteur préféré, découvrir un primo-romancier ou savourer l'une des 70 rencontres qui étaient au programme. Un événement de cette envergure est clairement un vecteur d'attractivité pour tout notre territoire, un moyen aussi de renforcer notre notoriété.

Jean Yves PRALON

**Maire de Tallenay
Vice-président du Grand Besançon**

SECTEUR OUEST

Où est l'essentiel ?

Oui, depuis vingt ans le mouvement de transfert de compétences des communes vers les intercommunalités est constant ! Oui, l'intérêt des Grand Bisontins, c'est que le Grand Besançon devienne une Communauté Urbaine pour être plus visible et surtout plus audible dans le paysage territorial. Faisons tout pour ne pas régresser !

Mais ne nous trompons pas de combat : celui

des compétences entre communes et communautés est dépassé car la mutation est faite ! Le destin des territoires de proximité n'est plus l'affaire des communes mais des intercommunalités ; c'est ainsi, et il ne sert à rien de tenter d'entretenir une illusion contraire. Dès lors, si l'on croit aux communes, si l'on croit au rôle de leurs élus, nous devons consacrer le groupe local fait des communes et de l'intercommunalité ! Groupe local au sein duquel les communes conserveraient une vraie raison d'être

si elles demeurent le fondement de la légitimité des élus communautaires. Il n'y a qu'une seule alternative, consacrer, en le constitutionalisant, le groupe local et organiser un mode d'élection des conseillers communautaires constitutionnellement inaltérable, garantissant un lien formel entre communes et élus communautaires. Là est l'essentiel !

Gabriel BAULIEU

**Maire de Serre-les-Sapins
Vice-président du Grand Besançon**

SECTEUR PLATEAU

Communauté urbaine, bien sûr, mais pas à n'importe quel prix !

Le débat est clairement engagé sur la transformation de notre communauté en COMMUNAUTÉ URBAINE. Dans les échanges que l'on peut avoir entre élu(e)s, se dégage ce qui semble être un consensus sur la nécessité de peser dans le concert de l'aménagement territorial qui évolue, sur la nécessité d'être un interlocuteur qui compte auprès du gouvernement, du préfet de région mais aussi auprès du Conseil régional. Néanmoins des inquiétudes subsistent... se renforcer même :

- le rythme de l'évolution ne permet pas des prises de

positions locales sereines.

- les transferts de compétences, et surtout la manière d'évaluer les charges transférées, conduisent à des incompréhensions ou des amertumes réelles. Cette situation interdit, de fait, une adhésion claire mais plutôt contrainte.
- l'évaluation des charges transférées, basée sur un fonctionnement normatif – que d'aucuns dénoncent nationalement – et qui n'est pas celui des petites communes, risque d'épuiser leurs ressources. Celles-ci ont l'habitude d'adapter leurs besoins à leurs moyens.
- la gouvernance de la communauté évoluera-t-elle pour conserver, voire renforcer la diversité et

l'identité locale ?

- la gouvernance de la communauté évoluera-t-elle pour conserver aux élu(e)s et aux populations les places prépondérantes que toute démocratie garantit ?
- la gouvernance de la communauté évoluera-t-elle pour que chaque commune, par ses projets propres et locaux, enrichisse le développement et l'harmonie communautaires.

Je suis prêt à apporter ma contribution à ce challenge qui est à relever.

Pierre CONTOZ,

**Maire de MONTFAUCON
Conseillère communautaire déléguée**

SECTEUR SUD-OUEST

La nouvelle charte du Grand Besançon sera bientôt prête à être débattue.

Elle sera le fruit du travail d'un groupe d'élus partageant la même volonté de proposer une nouvelle gouvernance adaptée aux nouvelles compétences transférées tout en conservant l'esprit historique de la charte fondatrice qui préserve l'équilibre des territoires par une juste répartition des sièges au sein du bureau. En donnant aux secteurs, ou

pôles, une véritable fonction, elle permettra de renforcer la collaboration des communes entre elles. Elle redonnera une part de décision aux élus de proximité, maires adjoints, conseillers municipaux délégués, par leur participation à des commissions thématiques. Cette charte ne sera pas un « gadget » elle aura un sens et sa valeur sera celle que nous lui donnerons en la respectant et en ayant la volonté de travailler mieux ensemble pour nos habitants. Le projet de cette nouvelle

charte va être présenté prochainement, une lecture attentive s'impose et toutes les remarques devront s'exprimer afin de l'adapter pour qu'elle recueille la plus large adhésion possible. Cette nouvelle charte est une chance pour l'avenir démocratique du Grand Besançon. Alors mobilisons-nous autour d'elle et participons au débat.

Jean-Paul MICHAUD

**Maire de Thoraise
Vice-président du Grand Besançon**

MAJORITÉ MUNICIPALE

Elles s'appelaient...

... Isabelle, 34 ans, ou Fathia, 52 ans. Prénoms changés mais constat authentique : elles sont mortes, destins brisés sous les coups de leur conjoint ou leur compagnon ! Ces femmes ne sont pas des anonymes : ce sont nos sœurs, nos filles, nos mères, nos voisines. En France une femme sur sept est victime de viol et une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint. Dans le monde, une fillette est mariée de force toute les deux secondes.

Médias et les réseaux sociaux remettent en cause les stéréotypes avec de récents exemples. Oui, les victimes peuvent aussi être femmes politiques ou célèbres, et pas seulement femmes situées en bas de l'échelle sociale, immigrées ou précarisées. Ces violences en plus d'être inacceptables, ont un coût pour la société : 4 milliards d'euros pour les soins, les aides sociales induites et pertes de production.

Localement, selon l'association Solidarité femmes que nous soutenons, les chiffres sont stables, mais les suites pénales restent rares. 143 femmes ont été accompagnées et 53 ont été hébergées en CHR en 2016. La même année, soulignons que 419 enfants ont été concernés par les violences. Dans le Doubs deux femmes sont décédées sous les coups en 2014, une en 2015 et aucune en 2016. Une tendance bienvenue à confirmer ?

Nous pouvons agir. Dans quelques jours nous serons le 25 novembre, jour des Cathérinettes. Oui, mais aussi et surtout Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes pour l'ONU. L'occasion de mener une action visible en lien avec Michel Loyat, le vice-Président aux transports, que je remercie, soutenant une grande campagne de sensibilisation du 15 au 21 novembre contre le harcèlement et plus généralement le respect filles/garçons et l'égalité femmes/hommes dans les transports du réseau Ginko.

DGS, DRH, Mission lutte contre les discriminations et le Président J.-L. Fousseret se sont aussi engagés pour cette cause lançant la création de référents égalité au sein des trois entités : Ville, Agglo et CCAS.

Voici à notre échelle locale quelques actions concrètes en faveur de l'égalité femmes/hommes, qui sont bien sûr plus larges : conférences, forum annuel, soutien aux associations, sensibilisation, rapport annuel, etc.

Ilva SUGNY,
Conseillère communautaire du Grand Besançon

Frédéric ALLEMANN
Conseiller communautaire
du Grand Besançon

OPPOSITION MUNICIPALE

Le logement social menacé.

Le projet de loi "Habitat, mobilité, logement" comporte plusieurs volets : APL, Pinel, PTZ, logement social, bail mobilité.

L'objectif affiché est clair : d'un côté, dégager un milliard d'euros d'économies dans la gestion des aides personnelles au logement et de l'autre mettre plus de logements sur le marché. Autrement formulé : construire plus en dépensant moins.

Ce projet présente quelques dangers, notamment pour les bailleurs sociaux.

Il prévoit que les organismes sociaux cèdent 1 % de leur patrimoine chaque année à des accédants à la propriété, soit entre 40.000 et 50.000 logements. C'est un objectif plus qu'ambitieux : aujourd'hui, ce ne sont pas plus de 8.000 logements qui sont vendus, à leurs occupants ou à des ménages venant de l'extérieur.

Par ailleurs, pour neutraliser l'effet de la baisse des APL de 5 euros depuis le 1^{er} octobre, les organismes vont être contraints de réduire de 50 à 60 euros les loyers pratiqués. Pour GBH cela représentera une perte de 2 millions d'euros.

Le mouvement HLM est ainsi menacé. Il lui appartient de se préserver d'un possible démantèlement en rationalisant d'urgence sa gestion. Les regroupements par souci d'efficacité doivent inspirer une simplification du réseau, sans pour autant délaissier des territoires. Au lieu de priver les organismes sociaux de moyens d'action, mieux vaudrait lancer une évaluation précise des performances des organismes quant à leur efficacité économique et sociale.

Michel OMOURI
Conseiller communautaire du Grand Besançon

LOGEMENT SOCIAL

Dans notre politique de la ville, le logement social est un enjeu majeur pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, aussi bien dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) que dans les villages environnants. Assurer la rénovation des anciens logements, afin d'activer la transition énergétique, déconstruire ou la densité est trop forte et enfin construire de nouveaux logements là, où il n'y a pas de logements sociaux pour assurer la mixité sociale sont les leviers importants de notre politique. Pour assurer ces missions essentielles, nos offices de HLM ont besoin de fonds propres pour financer ces objectifs et leurs seules recettes sont les loyers actuellement perçus. Remettre en cause cette situation fait courir des risques importants à nos choix d'investissements, avec des effets dominos se répercutant sur le développement des nouveaux quartiers, les Vaites, Vauban, où le partenariat avec les promoteurs privé est essentiel. Assurer au quotidien dans les quartiers prioritaires une gestion de proximité renforcée afin de garantir aux habitants un même niveau de qualité de services que dans les autres territoires, est un enjeu majeur dont l'État est le premier garant, y compris financièrement.

11 millions d'euros pour la CAGB

Jamais les contraintes financières n'ont autant pesé sur les services rendus à nos concitoyens et les collectivités doivent unir leurs forces dans l'intérêt de tous.

Le Département lance en octobre 2017 les « PAC », contrats territoriaux, dotés de 11 millions d'euros pour la CAGB, afin de financer les projets des communes de notre territoire.

Le Département du Doubs, en liaison avec les communes et les agglomérations, fait adopter fin 2017 un schéma d'accessibilité des services au public pour assurer sur tout le territoire de la CAGB notamment, un accès équitable aux services publics et marchands. Construisons ensemble notre avenir.

Philippe GONON
Conseiller communautaire
du Grand Besançon



*Toutes les compétences de notre équipe
à votre service*

Constructeur Maisons Happy
10 rue de la Combe du Puits - 25480 Ecole Valentin
Tél. : 03 81 84 25 64 - www.maisonshappy.fr




Grosjean
CONCEPT BOIS
FERMETURES • AGENCEMENT • ESCALIERS

- Fabrication sur-mesure d'escaliers
- Agencement
- Fenêtres



PORTAS®

N°1 de la rénovation en Europe
Portes • Cuisines • Escaliers
Nous rénovons, modernisons et
fabriquons du neuf sur-mesure !



Grosjean Concept Bois : ZA sur le Croz, 25430 Servin - Tél. : 03 81 60 44 58
email : gcb25@orange.fr - www.grosjean-concept-bois.com

Mathilde Troncin, un sacré coup de pagaie !

Mathilde Troncin, vogue vers le succès !



Cela fait à peine trois ans qu'elle s'est lancée dans la discipline et la voilà déjà colonisant tous les podiums ! Du haut de son 1,70 m et de ses 18 ans, Mathilde Troncin n'est pas seulement la championne d'Europe juniors de canoë-kayak (spécialité marathon), elle a aussi décroché le titre de vice-championne du monde en Afrique du Sud. C'était le 7 septembre dernier. Elle concourait, au sein de l'équipe de France, aux côtés de deux autres membres du SNB, les frères Thomas et Léo Dubois-Dunilac. À peine de retour, le 16 septembre, elle devient championne de France à Gray. Une réussite assez fulgurante, quand on sait qu'avant de s'inscrire au SNB, elle

n'avait « *jusqu'à-là pas vraiment fait de sport* ».

Tombée dans la canoë par hasard !

La jeune Bisontine se souvient « *être passée à une journée portes ouvertes du club un été* ». Elle y fait la rencontre de celui qui, depuis, est son entraîneur, Andrei Frusinoiu. L'œil très averti, Andrei lui découvre vite les qualités requises pour le marathon, parcours de 15 km qui nécessite parfois de sortir le kayak de l'eau et de courir bateau sous le bras : puissance musculaire, endurance physique, mais surtout un mental en acier trempé. Un mauvais départ ? « *Pas grave, rien n'est perdu d'avance !* » dit-elle. En

plus de sa licence au SNB (2^e club au classement national), Mathilde a intégré la section sport du lycée Jules Haag, « *grâce à M^{me} François, sa professeure d'EPS* ». D'où un entraînement intensif quotidien, matin ou soir, qui s'ajoute aux heures de cours... Objectifs 2018 pour Mathilde : l'obtention du Bac ES et de nouveaux exploits, en seniors cette fois, en France, en Europe et à l'international. Si un ou des sponsors pouvaient soutenir ses efforts et sa réussite, « *ce serait idéal* » ! L'appel est ici lancé.



www.besancon-canoekayak.e-monsite.com

E.Leclerc

DRIVE

Besançon

www.leclercdrive.fr

Ouvert Lundi, Jeudi et Samedi
de 9h00 à 19h00

Ouvert Mardi, Mercredi et Vendredi
de 9h00 à 19h30



2 rue Albert Thomas
25000 Besançon
03 81 61 00 72



E.Leclerc Drive
sur Facebook

www.facebook.com/leclercbesancon25



Pirey, commune facile à vivre

Située dans la première couronne de Besançon, Pirey a gardé le cachet des villages comtois qui ont su traverser l'Histoire. Mais cela n'a pas empêché la commune de connaître un développement spectaculaire au cours des quarante dernières années. Un essor qui doit autant à une situation géographique idéale qu'à l'engagement de la municipalité pour faciliter les initiatives portées par les habitants et le monde économique.

Pirey fait partie de ces communes qui combinent leur héritage historique – un passé rural dont témoignent le château, des cabordes de vigneron, des maisons en pierre de taille, une église dotée d'un mobilier exceptionnel... – avec un développement démographique et économique majeur. « *La croissance a démarré dans les années 1970, explique Robert Sterpourtjine, maire de Pirey. Aujourd'hui, les cinq zones d'activités – desservies par deux sorties d'autoroute – accueillent 120 PME, soit environ 1 600 emplois. La mécanique de précision est au cœur de leur activité, faisant de Pirey la capitale bisontine du découpage. Un*



des points forts de ce tissu industriel tient dans le fait que les entreprises ont fondé une association pour s'entraider. »

UN NOUVEAU PÔLE DE LIEN SOCIAL

Cette fibre associative se retrouve aussi au niveau de la population. Pirey accueille en effet 25 associations, dont une compte... 880 membres. Pas mal pour une commune de 2 200 habitants (ils étaient 1 190 en 1990). « *Comme pour les entre-*

prises, nous faisons tout pour faciliter la vie des associations et des habitants, souligne Robert Sterpourtjine. Par exemple, en 1990, nous avons acheté 5 ha de terrain – à l'époque, on me traitait de fou – pour y installer progressivement les écoles, le centre polyvalent, un terrain multisport, une aire de jeux, une médiathèque, un restaurant scolaire, etc. Le tout avec des espaces verts et sans circulation automobile. Cela a créé un nouveau pôle de lien social, autour duquel gravitent de nouveaux lotissements. Le cadre est tellement agréable que les Piroulets pique-niquent à Pirey ! »



Une visite guidée à travers le village

Pirey ne recèle pas seulement de belles pierres, elle héberge aussi des passionnés d'Histoire qui en révèlent les secrets. Au fil de visites guidées, l'association « *Les Amis du Patrimoine* » propose ainsi de partir à la découverte des plus belles maisons du village, du parc du château, de l'église et de ses richesses artistiques. Chaque étape est ponctuée par des anecdotes sur l'histoire du bourg. La balade passe également par une caborde, un édifice en pierre sèche

qui témoigne du passé viticole de Pirey.

Organisées par l'Office de tourisme du Grand Besançon, ces visites – d'une durée d'une heure trente – sont gratuites et s'achèvent par un moment de convivialité autour d'un verre. La prochaine se déroulera le vendredi 17 novembre.

Rendez-vous à 14h30 devant l'église Saint-Martin, place du Colonel Max de Pirey. Réservation obligatoire au 03 81 80 92 55.

ÊTRE AUPRÈS DES HABITANTS

La commune n'est pas en reste sur le plan du commerce de proximité, réparti sur trois secteurs, et des services. « *Médecins, kinés, dentistes, pharmaciens : les services médicaux sont très nombreux, j'ai même trois infirmiers au conseil municipal, sourit Robert Sterpourtjine. Sur le plan de la santé, nous avons aussi construit – avec l'aide du Grand Besançon et du Département – une maison d'accueil de jour pour les personnes dépendantes et/ou atteintes par la maladie d'Alzheimer. Géré par Eliad, le site vise à soulager les aidants familiaux.* » Toujours ce souci d'être auprès des habitants pour faciliter la vie de chacun...

ENTREVUES

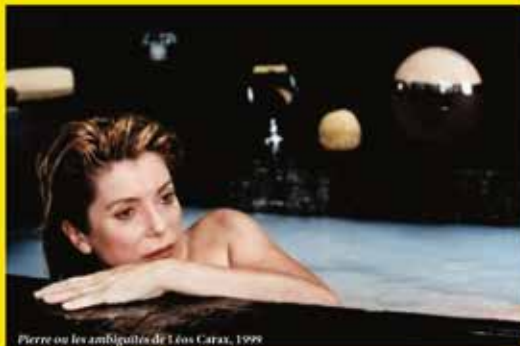
ENTREVUES BELFORT

32^E FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM

WWW.FESTIVAL-ENTREVUES.COM



CINÉMA PATHÉ - 25 NOV. - 3 DÉC. 2017



Pierre ou les ambiguïtés de Léon Carax, 1999



Pierre ou les ambiguïtés de Léon Carax, 1999

9 JOURS DE PLAISIR, DE DÉCOUVERTES ET DE RENCONTRES AUTOUR DU CINÉMA

ENTREVUES EST ORGANISÉ PAR LA VILLE DE BELFORT ET CINÉMAS D'AUJOURD'HUI AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DU CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE ET DE L'IMAGE ANIMÉE, DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT, DE TANDEM, DU CINÉMA PATHÉ BELFORT, DE LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE, DE CINÉ+, DES EUROCKÉENNES DE BELFORT, DE LA SACEM. UN ÉVÉNEMENT TÉLÉRAMA ET FRANCE CULTURE.

Sublimez vos fêtes de fin d'année !



confection de vos nappes sur mesure

ESPACE VALENTIN FACE À CASTORAMA

Coupons
d'Alsace

Tissus, confection sur mesure,
mercerie, loisirs créatifs...

SUIVEZ-NOUS SUR



1, rue de l'If
25480 ÉCOLE VALENTIN
03 81 56 39 38
valentin@coupons-alsace.fr

Ouvert le lundi de 14h à 19h00,
du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h15 de 14h à 19h
le samedi de 09h30 à 12h30
et de 14h à 19h

Concert et sidérant !



Déterminez où nous emmènent Jean-François Verdier et l'Orchestre Victor Hugo pour leur concert de Nouvel An le samedi 6 janvier ? Au cœur du système solaire ! Rien moins. Décollage sensationnel à grand renfort d'images spectaculaires, signées de la vidéaste Claire Willemann, avec le concours de l'astronome amateur Jean-Marie Bigré. L'écran géant se fait galaxie... Voyages à travers la Voie lactée, les deux représentations données à Micropolis s'intitulent « *Stars et planètes* ». Pour cet envol sidéral, l'Orchestre appareille avec des œuvres de Gustav Holst (*Les Planètes*), de William « *Bill* » Russo (*Pièces*

50 pour blues band et orchestre) et de John Williams, compositeur de la bande originale de la saga *Star Wars* (Suite symphonique). En invités spéciaux, les quatre membres du groupe toulousain

L'ivresse des profondeurs de l'espace

Awèk (en concert à la Rodia le 16 février prochain) délivre un blues 4 étoiles qui transporte et donne l'ivresse des profondeurs de l'espace. Le grand frisson pour public adulte, ce sera à la séance de 20h (durée 2 h). Version tout aussi saisissante mais plus légère, accessible aux enfants

et aux familles, la séance découverte de 16h ne dure que 60 minutes. Bon vol et bonne année avec l'Orchestre Victor Hugo !



Réservation
Office de Tourisme de
Besançon ☎ 03 81 80 92 55

www.ovhfc.com/

nouvel-stars-et-planetes

50 places pour ce concert sont à gagner. Pour cela il vous suffit d'appeler le numéro ci dessous jusqu'au 20 novembre.

Les 25 premiers à nous contacter gagneront 2 places.

☎ 03 81 87 88 80

ECONOMIE

Créateurs de talent

Deux jeunes créateurs d'entreprise de Besançon ont été récompensés fin septembre lors de la finale régionale de Talents des Cités. Quinze ans après la création du concours national, cette 2^e édition sur le périmètre de la grande région Bourgogne - Franche-Comté précède la grande finale à Paris courant décembre. Projet d'entreprise innovant autour de la création de plastiques biodégradables, celui de Hamed Cheatsazan a été primé dans la catégorie Émergence, avec, à la clé, une dotation de 2 000 €. Sandra Takamoud a reçu, elle, le coup de cœur du jury pour son projet de vente de produits exotiques à Planoise. Ces deux jeunes pousses rejoignent la communauté des lauréats de Talents des Cités qui regroupe aujourd'hui 570 créateurs d'entreprise en France et pèsent 2 650 emplois. Pour concourir, les candidats doivent présenter un projet dans l'un des quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Autre obligation : être accompagné(e) par

Sandra Takamoud a reçu le prix coup de cœur du jury pour son projet entrepreneurial.



une structure d'aide à la création, à l'instar de la Boutique de Gestion des Entreprises (BGE) Franche-Comté, qui organise et encadre les Talents des Cités depuis leur lancement à Besançon, en 2007.



BGE - 2 C chemin de Palente.
☎ 03 81 47 97 00

TUB nocturne et solidaire

Troisième édition au compteur pour le TUB, le trail urbain Besançon, qui se déroulera, entre chien et loup, le vendredi 10 novembre. Départ place Pasteur à 19h30 et 20h avec deux nouveaux parcours de 9 et 15 km

concoctés par le C.A.F (Club alpin français), organisateur, soutenu par la Ville et l'association des « *Terrasses bisontines et d'ailleurs* ». Si le TUB est un « *trail off* » (sans chronométrage ni classement), il

n'en reste pas moins d'un excellent niveau sportif.

Chacun son tracé

Chaque tracé permet de répondre aux attentes des coureurs, avec passage par les berges du Doubs et le fort de Chaudanne - voire les contre-forts de Bregille pour le plus long format - avant d'attaquer l'ascension de la Citadelle... avec une belle vision sur les lumières de la ville en prime. « *Notre trail est à la fois nature et urbain mais c'est aussi une course solidaire*, précise Florence Tonon, présidente du CAF bisontin. *L'organisation soutient cette année l'association "Semons l'espoir" qui aide les enfants malades et leurs familles à mieux vivre l'hôpital.* »



© HERVÉ KALICK



Inscription en ligne, retrait des dossards au CAF ou sur place avant l'épreuve... sans oublier l'indispensable

frontale le jour J.

www.tub2017.com

Corrida Vauban, à vous la ville !

La 37^e édition de la corrida urbaine de Vauban aura lieu le 26 novembre, départ (dès 13h) et arrivée prévus sur l'Esplanade des Droits de l'Homme, devant la mairie. « *Cette date coïncidant avec l'ouverture du marché de Noël, l'Union des commerçants de Besançon apporte son soutien et récompensera les meilleurs déguisements de la course populaire. Autre participation inédite, celle de l'association Solidarité Femme qui viendra sensibiliser coureurs, bénévoles et public à la Journée nationale de lutte contre les violences faites aux femmes* », précise Jean-Jacques Morel, président de la section athlétisme de l'ASPTT.

Quatre courses au programme

Pour ce qui est des courses, respect de la tradition, il y en a quatre au programme : celle des As avec les meilleurs Franc-Comtois et Bourguignons, les deux épreuves réservées aux jeunes, et enfin la Populaire, de 6,5 km, accessible à tous avec déguisements bienvenus. Un cadeau sera offert aux 500 premiers inscrits. Faites vite !



besancon.asptt.com

03 81 47 20 20 ;

besancon@asptt.com



© EE



Un samedi en forêt

Si vous avez envie d'un grand bol de chlorophylle avant l'hiver, inscrivez-vous à la 6^e édition du Trail Duathlon de Chailluz qu'organise le Besançon Triathlon, dimanche 12 novembre. À pied ou à VTT, cette sortie est ouverte à tous. Au départ des Grandes Baraques, à 10h, le parcours commence par 4 km de course à pied, se poursuit à vélo sur 16 km pour finir par 2 km de nouveau à pied. Le cross peut se faire en relais

avec un traileur et un VTTiste. L'itinéraire des deux boucles de 8 km chacune a été revu afin d'être plus accessible et plus ludique mais avec quand même quelques passages techniques. À 13h, une course est réservée aux jeunes. Le nombre de participants étant fixé à 150 maximum, il est préférable de s'inscrire.



www.trail-duathlon.fr
ou au ☎ 06 76 85 64 21
ou sur place le jour J.



EN BREF

Marché de Noël solidaire

Du 6 au 17 décembre, square Saint-Amour, le collectif associatif RéCiDev organise la 17^e édition du Marché Solidaire de Noël (de 10h à 19h30, à partir de 14h le lundi). Une cinquantaine d'associations de solidarité locales, régionales et internationales, rencontrent ainsi le public et proposent produits alimentaires et artisanaux. Leur vente permet de soutenir différents projets de développement. Pendant 12 jours, des stands aux couleurs et aux saveurs du monde, une buvette solidaire, des animations familiales et des bénévoles sympathiques vous attendent autour cette année de la thématique de l'eau.



Renseignements : recidev.org ou
☎ 03 81 41 05 87 ou contact@recidev.org

Festival de films Alimenterre

Jusqu'au 30 novembre, le Festival de films Alimenterre assure la promotion d'une agriculture familiale durable en France et dans le monde grâce à des projections-débats. À partir d'une sélection de huit films documentaires, des séances sont organisées dans la région par un réseau d'associations, de médiathèques, de mairies et autres structures (ouvertes à tous et gratuites).



Programmation sur :
festival-alimenterre.org

L'Afrique toute en Lumières

Difficile de résumer le festival Lumières d'Afrique, tant il est, comme de coutume, dense, riche, audacieux ! Films, conférences, expositions, spectacles vivants et concerts s'enchaîneront du 11 au 19 novembre dans différents hauts lieux du centre-ville de Besançon (Kursaal, Scénacle, FRAC, cinéma Victor Hugo, Ancienne poste, Bains-douches...). Parmi les temps forts, hommage sera rendu à Ousmane Sow. En cette 17^e édition, Mémoires d'Afrique met l'Angola à l'honneur. Côté compétition, longs et courts métrages de fiction mais également de nombreux documentaires nous emmènent à la découverte de ce continent fascinant et de ses artistes, confirmés ou émergents.



Toute l'information sur :
lumieresdafrique.com
ou contact@lumieresdafrique.com
ou ☎ 03 81 81 39 70

ARTS DU CIRQUE

Domicile fixe pour Passe-Muraille

Avec sa toile rouge et jaune si reconnaissable, le grand chapiteau du centre des arts du cirque Passe-Muraille s'est longtemps promené dans Besançon, au gré des lieux disponibles. Depuis la mi-septembre, il a enfin trouvé au 2E rue du Barlot (à côté de l'école Herriot),



dans le quartier Palente-Orchamps, un nouveau terrain, cette fois de façon définitive. Sur la piste aux étoiles, l'école du cirque organise pour enfants (dès 2 ans) et adultes, des cours d'équilibre, d'acrobatie, de jeux aériens, de jonglage... Les plus jeunes apprennent à y développer le travail avec les autres, la confiance en soi, tout en travaillant psychomotricité et imaginaire. Des cours et stages (pendant les vacances) sous chapiteau qui complètent la salle plus petite du quartier Battant. L'équipe entend bien, à Palente-Orchamps, « y développer un vrai projet de quartier, commente Lorraine Molliard, administratrice, *tout en continuant à nous déplacer aussi dans les hôpitaux, les écoles et les maisons de retraite pour mettre en pratique notre fil rouge : vivre ensemble* ».



www.facebook.com/cirque.Passe.Muraille
www.passe-muraille.org
et ☎ 03 81 83 01 08

SERVICE À LA POPULATION

Bibliothèques pour tous

Si vous habitez dans une commune de l'agglomération, sachez que les six bibliothèques et médiathèques de la Ville de Besançon vous sont ouvertes. Les Tilleuls à Palente, Pierre Bayle en centre-ville, Aimé Césaire aux Clairs Soleils, Nelson Mandela à Planoise, Pierre de Coubertin à

Montrapon, et la bibliothèque d'études et de conservation – Archives municipales au centre-ville, accueillent tous les Grand Bisontins. En plus des livres et documents, vous y trouverez des catalogues très complets, pour tous âges et curiosités, des espaces de travail wifi et des ordinateurs. Gratuite, l'inscription se fait sur simple présentation de sa carte d'identité.



**Ouverture du lundi
au samedi de 9h à
12h et de 14h à 18h.**

**Contacts : ☎ 03 81 87 81 40 ou
bibliotheques@besancon.fr
ou bm-besancon.fr**



EN BREF

Hola mi Corazón !

Plongée dans la culture hispano-américaine, le Festival latino Corazón, c'est du 20 au 25 novembre, et le 3 décembre, principalement au Petit Kursaal. En partenariat avec Les 2 Scènes, l'association latinoamericalli organise sa 9^e édition avec un programme de huit films et un concours photos sur le thème « *Costumes et coutumes* » avec vernissage le 22 à l'ASEP. Temps forts du festival : une émission de radio, le spectacle « *Multi Culti* » le 25 (20h), une vente au déballage le même jour (15h) avec les associations amies Solidarité Pérou et Cuba autrement, enfin le 3 décembre, 18h, un détour dans le théâtre bolivien avec « *Peligro* » et la troupe Alto teatro.



latinoamericalli.blogspot.fr

ou ☎ 03 81 53 70 44

ou latinoamericalli9@gmail.com

« En novembre, on arrête ensemble »

Et si cette année vous faisiez partie des quelque 38 % de ceux qui arrêtent totalement de fumer à l'occasion du « *mois sans tabac* » ? En novembre, cette campagne nationale de lutte contre le tabagisme incite en effet bon nombre de gens à prendre cette résolution salutaire. Dans le cadre de son programme « *Besançon non fumeur* » initié dès 1988, la Ville relaie le « *mois sans tabac* ». En octobre, elle a déjà tenu la « *journée santé - bien-être* » pour les fumeurs qui veulent en finir avec la cigarette. Relever le défi, c'est plus facile ensemble !



www.mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr

ou ☎ 39 89 ou appli sur

coaching.tabac-info-service.fr

Les visites commentées de la Citadelle

Faites-vous plaisir cet hiver, venez prendre de l'altitude et découvrir le programme de visites commentées gratuites que propose la Citadelle. Au menu : l'histoire du site à l'Espace Vauban (les 5 nov. et 3 déc.), la Seconde Guerre mondiale au musée de la Résistance et de la Déportation (les 2, 11 et 26 nov. et 17 déc.), la Franche-Comté à travers les siècles au Musée comtois (le 12 nov.), la biodiversité dans les grandes largeurs au Naturalium (les 19 nov. et 10 déc.). Et pour agrémentez votre promenade, un tour à l'Insectarium, au Noctarium, à l'Aquarium, à la P'tite Ferme et/ou au Jardin Zoologique ne manquera pas de vous captiver.



www.citadelle.com

En décembre,
OUVERTURE
les dimanches
10, 17, 24
et 31!

Tout décembre,
Boutique temporaire
à la Galerie commerciale
Châteaufarine

Quand
on aime
les fêtes,
on aime
le chocolat!

**NOUVEAUTÉ NOËL 2017 :
l'arbre à chocolats
du Criollo**

le criollo
Chocolaterie artisanale

Boutique de Chalezeule ouverte en décembre de 9h à 19h.
Visites commentées & dégustation gratuites les mercredis & samedis à 15h.
03 81 40 07 23 - ZI Besançon/Thise-Chalezeule



interCaves
dégustation & découvertes

Vins fins
Plus de 180 whiskys et rhums
Bières
Paniers garnis,
coffrets cadeaux
Accessoires

16, 17, 18 novembre
dégustations de
vins primeurs
accompagnées
d'un buffet
campagnard

Retrouvez nos dates
de dégustations sur Facebook 

81 rue de Belfort - Besançon
Tél : 03 81 80 94 27 • intercaves.fr

Vous allez adorer
rentrer chez vous!

Crédit
d'impôt de
50%
sur les sommes versées*

shiva
MÉNAGE ET REPASSAGE
À DOMICILE

À Besançon × 73, rue de Dole × 03 81 52 66 64 × shiva.fr

ICI, LONDRES - GB Services - RCS Besançon 812 175 123 - Crédits photos : © Hero Images / GraphicObsession.
*Dans les conditions posées par l'article 199 - sexties de la loi de finance. Réduction d'impôt applicable sur les sommes versées



École Valentin

Maisons T4 & T5



Les Allées des Jardins

Chemaudin

Appartements T2 & T3



Le Clos de Champsois

Les prestations

- Terrasse aménagées
- Larges ouvertures sur les extérieurs
- Jardin arborée et clôturée
- Garage et parking privatif

Tous nos programmes disponibles sur www.moyse-promotion.fr

Tél. 03 81 60 77 00



LUX
Franche-Comté
Maryge

Machine à coudre,
 surjeteuse,
 recouvreuse,
 brodeuse,
 réparation toutes
 marques

PFAFF



Distributeur agréé
des marques



VENTE & SAV Démonstration gratuite à domicile

16 B avenue de Montrapon - Besançon
 03 81 25 03 58 ou 06 81 19 46 90
luxfranchecomte@orange.fr
www.pfaff.com - www.husqvarna.com



PANIER DE COCAGNE

Il reste
 de la place,
 profitez-en !



Mangez des légumes bio, solidaires,
 et produits à côté de chez vous :

- Votre panier livré dans un de nos 28 points de dépôt de l'agglomération bisontine
- Un coût de 8,50€ ou 15,50€ par semaine selon la taille de votre panier
- La possibilité de suspendre les livraisons pendant vos vacances

Chaque année, les Jardins de Cocagne proposent du travail à 60 personnes au chômage. Parlez-en autour de vous...

Renseignements :

03 81 21 21 21 puis choix 7



www.julienne-javel.org

Au beau jardin bio

MARCHAUX

Noire de Crimée, cornue des Andes, orange queen. Une énigme ? Cœur de bœuf rouge comme indice plus précis. Oui, ces variétés de tomates et une bonne trentaine d'autres ont trouvé terre à leur pied à Marchaux, sur les 2 ha de maraîchage bio baptisés « *Au jardin* », créés par Marie-Pierre Noroy. Depuis son installation en 2015, les plantations ont fait bon chemin : une vingtaine de variétés de courges, une dizaine de carottes, des salades, choux et tous les légumes de saison avoisinent les petits fruits et un verger en cours de croissance.

4000 M² CULTIVÉS

« *Je travaille seule et sans tracteur, avec un motoculteur comme seul compagnon motorisé* », souligne cet ex-directrice des ressources humaines qui a poussé chez des parents et grands-parents agriculteurs. 4 000 m² sont aujourd'hui entièrement cultivés auxquels s'ajoute une belle serre à armature bois où Marie-Pierre travaille d'une façon différente de ses confrères. « *Entre les plantations en extérieur, j'ai laissé la prairie en l'état, sur 80 cm. Tout est pensé pour être écologique, efficace, et bénéfique à la biodiversité.* » La jeune maraîchère vend ses produits aux particuliers dans sa ferme attenante, les mardi et jeudi de 16h à 19h et le dimanche matin de 10h à midi.



« *Au jardin* », parking au bout de la rue de Vieilley, 25640 Marchaux et aujardindemarchaux@yahoo.fr

Marché de Noël de Busy, authentiquement vôtre

BUSY



En décembre, les samedi 2 (14h-18h) et dimanche 3 (10h-18h), l'association locale Le Traje organise la 11^e édition du marché de Noël à Busy. Aux dires des visiteurs, la manifestation est « *authentique, atypique, conviviale, chaleureuse et amicale* ». Atypique et authentique d'abord par son décor, à savoir la ferme du « *papy May* ». Les caves voûtées, la grange, l'écurie, le poulailler, l'étable des veaux se prêtent le temps d'un week-end aux festivités de fin d'année. Une quarantaine d'exposants présenteront leurs productions et professions, qu'il s'agisse de métiers de bouche ou d'artisanat d'art.

INSCRIVEZ-VOUS AU REPAS FRANC-COMTOIS

Entre les étals de confitures maison, de miels, de vins de Bourgogne et du Jura, le stand crêpes et marrons grillés, le coin soupes et vin chaud (offert), céramistes, potiers, tourneurs sur bois, couteliers et autres se disputeront votre curiosité et votre gourmandise. Les frileux pourront se réchauffer et se retrouver autour de flambants chaudrons. À noter le samedi soir, le repas franc-comtois préparé par les bénévoles du Traje et donné à la salle des fêtes (8€, réservation obligatoire au 03 81 57 34 39). Au menu, pommes de terre, saucisse, cancoillotte, salade, tartes aux pommes, café, bonne humeur et deux services. La bande d'amis bénévoles du Traje fait de ce marché une très jolie fête de Noël avant l'heure.

Entrée libre
Salle des fêtes de Busy

Amagney, du neuf dans le locatif

AMAGNEY

L'offre locative s'étoffe à Amagney. Après la réalisation de neuf logements sociaux par Néolia, la municipalité livrera en mai prochain six appartements neufs à performance énergétique. « *L'idée, c'est de maintenir la population locale dans la commune, les seniors en premier lieu* », souligne le maire, Thomas Javaux. Conçu par le cabinet d'architecte bisontin Donzé, ce programme se compose de trois petites maisons mitoyennes de plain-pied, situées au cœur du village, près de la mairie. Seront proposés à la location trois T2 de 50 m² (1 chambre) et trois T3 de 65 m² (2 chambres). Tous disposent d'un garage, d'une terrasse et d'une entrée privatifs. Les prestations comprennent des volets enrouleurs électriques, un chauffage individuel au gaz de ville avec plancher chauffant, et une salle de bains aménagée pour personnes à mobilité réduite.



UN PROJET À 600 000 EUROS

D'un coût global de près de 600.000 €, essentiellement financé sur fonds propres, le projet bénéficie du sou-

tien de la Région, du Département et d'un prêt complémentaire accordé par la Caisse des Dépôts. Pour l'installation de tuiles photovoltaïques, le

Grand Besançon a octroyé une aide via le TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) mis en place par le Gouvernement.

GR 145 : le chemin qui mène à Rome est inauguré

LES AUXONS

Depuis le Grand Besançon, s'il y a un chemin qui mène bien à Rome, c'est la *Via Francigena*. En France, ce chemin de pèlerinage – qui relie Canterbury, en Angleterre, à la Ville éternelle – est couplé à un itinéraire de randonnée : le GR 145. La partie doubienne de celui-ci a été inaugurée

le 24 septembre dernier, à l'occasion de la Fête de la Randonnée aux Auxons.

« *Pour être homologué "GR" (grande randonnée), il nous a fallu démarcher les propriétaires publics et privés concernés par le tracé*, explique Jean-Pierre Basselin, Président du Comité 25 de Randonnée Pédestre. *Le but était de leur demander les autorisations de passage sur leurs propriétés. Suite à ce long travail, nous avons pu mettre en place le balisage rouge et blanc des GR.* »

DE CUSSEY AU GRATTERIS

Dans le Grand Besançon, le GR 145 transite entre Cussey-sur-l'Ognon et Le Gratteris. Et pour les courageux qui souhaitent pousser jusqu'à Rome, rappelons que la *Via Francigena* emprunte le col du Saint-Bernard, perché à près de 2 500 m. Une étape qu'il est donc préférable de couvrir aux beaux jours...

Pour s'entraîner d'ici là, rappelons que le GR 145 croise aussi de nombreux itinéraires pédestres et VTT aménagés par l'Agglo sur le Plateau et dans la Vallée du Doubs. De quoi multiplier les sorties, avant de se retrouver autour d'un plat chaud entre amis ou en famille.



Téléthon : la force de l'union

GRAND BESANÇON

Le Grand Besançon affirme et confirme son attachement au Téléthon avec déjà 18 communes inscrites à l'heure du bouclage de ce numéro, ainsi qu'une vingtaine d'animations programmées dans Besançon. Les 8 et 9 décembre pour la 31^e édition de ce grand rendez-vous solidaire contre les myopathies, toutes les initiatives sont bonnes à prendre, même les plus modestes. « De la vente de gaufres et gâteaux aux défis sportifs, de tournois de Wii au défilé de voitures anciennes, en passant par les pièces de théâtre ou les concerts, les idées sont légion, commente Jacques Millot, coordinateur pour le Doubs Vallée de l'AFM (Association française contre les myopathies). Et il est encore temps de proposer quelque chose ! »



De nombreuses manifestations en faveur du Téléthon se dérouleront dans l'agglo, comme à Serre-les-Sapins en 2016.

Au-delà du don, c'est un moment de chaleur et de mobilisation à partager, qui s'étend « au-delà des 30 heures-marathon retransmise à la télévision, poursuit Jacques Millot. Les manifestations sont aussi proposées entre le 1^{er} et le 31 décembre. » Il n'est jamais trop tard pour sortir de l'oubli les maladies rares et faire une promesse de don au 3637.

* Les communes participantes dans l'agglo : Amagney, Audeux, Chalezeule, École-Valentin, Franois, Mamirolle, Besançon, Marchaux, Montferand-le-Château, Serre-les-Sapins, Nancray, Pelousey, Pouilley-Français, Pouilley-les-Vignes, Saint-Vit, Saône, Thise, Vieilley.

TOUS MOBILISÉS !

À l'image de Franois comme de Vieilley*, rejoignez les rangs des communes

mobilisées, et pourquoi pas, comme dans le Haut-Doubs, en se rassemblant par groupements de villages ?



03 81 47 99 17

et telethon25v@afm-telethon.fr

www.afm-telethon.fr

Conseil en Énergie Partagé : de 15 à 30 % de gains sur les factures d'éclairage public

GRAND BESANÇON

Aujourd'hui, 48 communes du Grand Besançon adhèrent au Conseil en Énergie Partagé (CEP). Ce service de l'Agglo les accompagne vers la maîtrise de leurs factures énergétiques. L'éclairage public fait ainsi partie des postes de dépenses, sur lesquels des actions ont été engagées. Avec des résultats durables dans le temps. « Sur le quartier d'Osselle, nous avons mis en œuvre l'extinction de l'éclairage entre 23h et 5h, explique Jean Baiotto, adjoint d'Osselle-Routelle. À la clé, des gains de l'ordre de 30 %. De telles économies seront bientôt élargies au quartier de Routelle, équipé pour l'extinction en fin d'année. En 2018, nous remplacerons de vieux lampadaires par des équipements à LED. »

DES TRAVAUX FINANCÉS GRÂCE À L'EXTINCTION

Une démarche déjà bien avancée à Audeux qui remplace ses luminaires les plus énergivores. « L'introduction de la LED est réalisée sur deux des quatre tranches programmées, la troisième étant en cours, indique Françoise Galliou, maire de la commune. Les travaux sont en partie financés par les 15 % de gains dégagés par l'extinction de nuit, introduite en mars 2016. Le diagnostic énergétique du CEP a aussi porté sur les bâtiments municipaux. Par exemple, nous avons remplacé des menuiseries causant des déperditions de chaleur ou installé des détecteurs pilotant l'éclairage de communs. Mises bout à bout, ces actions ont un réel impact sur notre facture énergétique. »

Hommage à Claude Voidey

CHAMPAGNEY

Jean-Louis Fousseret et les élus du Grand Besançon souhaitent rendre hommage à Monsieur Claude Voidey, ancien maire de Champagny et Conseiller communautaire du Grand Besançon, décédé le 13 septembre dernier. Claude Voidey a été Maire pendant quatre mandats, de 1989 à 2014. Parmi les nombreuses réalisations dont il est à l'origine, on peut citer l'assainissement sur l'ensemble du village de Champagny, la création de la zone artisanale, la rénovation de l'église et de la place du village notamment. Conseiller communautaire du Grand Besançon durant trois mandats, il aura participé à la création de la communauté d'agglomération du Grand Besançon en 2001. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



HANDBALL

La culture de la gagne

Besançon, terre d'élection incontestée du handball depuis près de deux décennies, n'en finit pas de (re)graver les échelons de son ambition.

Aux commandes de l'ESBF depuis deux ans, les anciennes internationales Raphaëlle Tervel, coach en chef, et son ex co-équipière Sandrine Delerce, entraîneuse-adjointe, ont su hisser le collectif ententiste où elles le souhaitent la saison dernière : dans le haut du tableau de LFH, avec, à la clé, une qualification en Coupe d'Europe EHF. Un retour sur la scène continentale attendu depuis 2010 et la double occasion pour la néo-internationale Catherine Gabriel et ses copines d'emmagasiner confiance et expérience face aux Danoises de Silkeborg.



« Pour cela, il faudra travailler et travailler encore »

Alain Portes

LES HOMMES DE PORTES

Avec l'arrivée cet été d'un entraîneur top niveau, l'ancien « Barjot » Alain Portes avec ses 216 sélections, le GBDH s'est donné les moyens de ses ambitions en Proligue. Malgré un délicat début de saison marqué par deux courtes défaites d'entrée, les garçons ont enchaîné par un magnifique nul à Sélestat dans l'antre d'un des favoris pour l'accession. Bien évidemment, tout reste à faire pour les Bisontins qui visent un maintien confortable voire mieux si ça veut rigoler. « Pour cela, il faudra travailler et travailler encore », martèle le nouveau coach, médaillé de bronze aux JO de Barcelone 1992 avant d'entraîner, entre autres l'équipe de Nîmes, la Tunisie et les Bleues.

LE MOT DE L'ÉLU



JEAN-YVES PRALON,
vice-président du Grand Besançon, chargé de la culture, du tourisme et du sport

Depuis 2016, le soutien aux clubs de haut niveau de l'agglomération figure dans les statuts de la CAGB. En juin dernier, le Conseil communautaire a cependant souhaité revoir le système d'attribution des subventions mis en place dès 2015 en se concentrant sur les deux seuls clubs de handball de l'agglomération qui entrent dans la catégorie dite "professionnels/élites". Une aide de 100 000 euros pour la saison 2017/2018 est accordée à l'ESBF et au GBDH. L'ESBF, qui a terminé son dernier championnat de France dans les quatre premiers et obtenu sa qualification en Coupe d'Europe EHF, reçoit

une aide de 35 000 € à laquelle s'ajouteront 15 000 € pour la participation au 1^{er} tour de la Coupe d'Europe et 5 000 € par tour supplémentaire. Le retour en EHF offrira à l'équipe féminine une notoriété encore renforcée : un plus aussi pour notre territoire et le Palais des sports qui accueillera sans doute 3 000 spectateurs pour ce type de rencontre. Le GBDH, qui évolue en Proligue, avec un effectif fortement issu de la formation, sera soutenu à hauteur de 25 000 €. La CAGB, demain Communauté Urbaine sur l'espère, se doit de rayonner sur les champs de compétences qui sont les siens et ceux du sport en particulier.

Conservatoire, les nouveautés de la rentrée

Conservatoire
du Grand Besançon



UN NOUVEL ORCHESTRE À CORDES POUR ADULTES

Ouvert à tous ceux qui jouent d'un instrument à cordes depuis au moins cinq ans, élèves du Conservatoire ou pas, l'atelier d'Anais Bodart vous propose d'intégrer un orchestre d'adultes. L'idéal est d'avoir déjà un niveau de fin de premier cycle, début de second cycle. Les répétitions se déroulent au CRR une fois tous les 15 jours.

Pour en savoir plus :

anais.bodart@grandbesancon.fr
enseignante au Conservatoire

UN JAZZ LAB

Il faut avoir 14 ans minimum et une maîtrise technique suffisante pour pouvoir s'inscrire au Jazz lab monté par le CAEM et le Conservatoire, un atelier de pratique collective du jazz. À raison de deux ateliers par semaine, vous aurez le choix entre le lundi, salle Berlioz, de 20h30 à 22h, et/ou le jeudi au CAEM de 20h à 21h30. Un stage est également organisé à Byans-sur-Doubs du 2 au 4 novembre (10h-17h) avec une restitution hommage à Théolonius Monk le 4. Des Jam's Sessions sont par ailleurs prévues au Pixel.

Pour en savoir plus :

christian.regnier@grandbesancon.fr
enseignant au Conservatoire ou CAEM 03 81 51 21 36

DANSE MODERN JAZZ

Formée à l'Académie Internationale de la Danse à Paris, Lucille Lesage vous propose un stage de danse modern jazz (gratuit, tout public) les samedis 25 novembre et 9 décembre. Les inscrits seront répartis en deux niveaux : débutants (10h30-12h30, salle Balanchine du CRR) et avancés (13h30-15h30, salle Balanchine du CRR). Les places étant limitées à 20 personnes par niveau, les élèves du Conservatoire seront prioritaires.

Pour en savoir plus :

sylvie.remlinger@grandbesancon.fr
enseignante au Conservatoire
www.conservatoire.grandbesancon.fr
03 81 87 87 00 - conservatoire@grandbesancon.fr

Enfin une école de musique pour l'Est bisontin !



L'école de musique de la MJC Orchamps Palente étend son périmètre d'action ! Depuis la rentrée, en effet, elle met progressivement en place des cours pour enfants et adultes, des actions musicales et des concerts pour les habitants des 12 communes* du Syndicat d'études de l'Est bisontin. Formations musicales diversifiées, programmes de concerts, projet de création d'un orchestre intercommunal, voilà de quoi offrir aux habitants de ce secteur de l'agglomération une offre musicale au plus près de chez eux. Les 12 363 habitants de l'Est grand bisontin disposent désormais d'un accès à un enseignement de qualité et de proximité ainsi que de propositions culturelles élargies. Le Grand Besançon poursuit donc sa politique volontariste d'accompagnement des écoles de musique structurantes du territoire. Rappelons que l'enveloppe budgétaire 2017 dédiée par le Grand Besançon au fonds d'aide aux écoles de musique et à l'animation du réseau s'élève à 350 000 €.

* Amagney, Braillans, Chalèze, Chalezeule, Champoux, Chaudefontaine, Deluz, Marchaux, Novillars, Roche-lez-Beaupré, Thise, Vaire



Un nouveau bâtiment flambant neuf accueillera bientôt la nouvelle grande école de musique du secteur EST à Palente.

Pour les inscriptions : MJC Palente www.mjc-palente.fr (horaires et jours d'ouverture)

Pour s'informer : musiqueetdanse.mjcpalente@gmail.com - 03 81 80 41 80

NOVEMBRE-DÉCEMBRE
BESANÇON
**FORMATION
DEMANDEURS D'EMPLOI**

Au 2 rue Victor Hugo, l'association Agir ensemble contre le chômage organise deux ateliers de formation pour les demandeurs d'emploi sur les thèmes suivants :

- *La défense des droits et le contact avec pôle emploi*
- *L'informatique*

Inscription au : 03 81 81 62 25

VENDREDI 10 NOVEMBRE
BESANÇON
**TRAIL URBAIN
NOCTURNE**

Troisième éditions de cette course caritative au profit de l'association Semons l'espoir.

Infos et inscriptions sur : www.tub2017.com

SAMEDI 18 NOVEMBRE
SÂÔNE
**BOURSE AUX JOUETS
ET ARTICLES
DE PUÉRICULTURE**

Organisée par L'Asparele et les Loustiques du Marais. Dépôt des articles vendredi 17 novembre 14h-18h30. Vente samedi 18 novembre 8h30-12h30.

Renseignements : 03 81 55 72 89 lousticsdumarais.canalblog.com

SAMEDI 18 NOVEMBRE
THISE
DÉFILÉ SPECTACLE

Défilé spectacle organisé par le Comité des fêtes au gymnase de Thise à partir de 20h.

Renseignements : 07 88 45 30 86

DIMANCHE 19 NOVEMBRE
THISE
PORTES OUVERTES

Portes ouvertes de l'Association de l'Amitié, salle de l'amitié de 9h à 18h.

Contact : 03 81 61 08 31

DIMANCHE 19 NOVEMBRE
ÉCOLE-VALENTIN
MARCHÉ DE NOËL

Marché de Noël solidaire au profit d'une association de 10h à 18h salle Lumière.

Contact : 06 83 99 69 82

SAMEDI 25
ET DIMANCHE 26 NOVEMBRE
THISE
CONCOURS CANIN

Organisé par le club canin thisien au parc des sports de 14h à 17h.

Contact : 06 81 21 26 90

SAMEDI 25
ET DIMANCHE 26 NOVEMBRE
AVANNE-AVENEY
EXPOSITION ARTISANALE

Expo-vente de produits artisanaux variés de 13h à 20h le samedi et de 10h à 18h le dimanche.

Contact : 06 85 85 92 52

SAMEDI 25 NOVEMBRE
ÉCOLE-VALENTIN
TROC VERT

Troc de plantes, échanges de bonnes pratiques de 14h à 17h à la Maison communale de Valentin.

Contact : 06 30 74 19 81

27 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE
AVANNE-AVENEY
**EXPOSITION
SUR LA RIVIÈRE DOUBS**

Exposition itinérante sur le cycle de l'eau et la biodiversité sur le Doubs notamment, organisée avec le CPIE, le conseil régional et l'agence de l'eau. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h à la mairie.

Contact : 03 81 41 11 35

VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE
THISE
LOTO

Organisé par le club de football de Thise à la salle des fêtes à 20h.

Inscription : 03 81 80 73 98

SAMEDI 2 DÉCEMBRE
ÉCOLE-VALENTIN
TÉLÉTHON

Marche proposée par l'Association sportive d'École-Valentin à partir de 14h30.

Inscription : 03 81 51 16 90

DU 18 NOVEMBRE
AU 17 DÉCEMBRE
SAINT-VIT
**EXPOSITION
FUSION INSOLITE**

Tous les jours de 14h à 18h (sauf le lundi), découvrez l'exposition des œuvres d'André Choteau (photographe), Odile Schedid (peintre) et

Sylvie Pasteur (brodeuse).
Halle aux Arts, 24 rue Charles de Gaulle
Entrée libre
Tout public

Contact : service.culturel@saintvit.fr

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE
MARCHAUX
MARCHÉ DE NOËL

À la salle polyvalente de 8h à 18h. Organisé par le Comité des Fêtes de Marchaux.

Renseignements :
06 60 48 35 04
ou 06 25 29 52 76

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE
THISE
MARCHÉ DE NOËL

Organisé par le comité de jumelage de la ville au gymnase de 9h à 18h.

Infos : 06 88 99 19 66

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE
VAIRE
CONCERT

Concert flutes et orgues en l'église de Vaire à 17h.

Contact : 06 82 24 35 82

DU 4 AU 22 DÉCEMBRE
AVANNE-AVENEY
**MARCHÉ DE NOËL
SOLIDAIRE**

Récolte de jouets au profit des enfants défavorisés à la mairie tous les jours hors week-end de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact : 03 81 41 11 30

VENDREDI 8
ET SAMEDI 9 DÉCEMBRE
BYANS-SUR-DOUBS / OSSELLE-ROUTELLE / ROSET-FLUANS
TÉLÉTHON

« Envies communes pour le téléthon » organise plusieurs animations. Défis à relever, concerts, défilés de mode, etc.

Contact : 06 47 98 85 06

SAMEDI 9 DÉCEMBRE
ÉCOLE-VALENTIN
TÉLÉTHON

Activités organisées par l'AFM Judo en faveur du Téléthon toute la journée.

Inscriptions : 03 81 53 02 67

CALENDRIER DES COLLECTES

LUNDI 06 NOVEMBRE
PIREY
 Centre Polyvalent
 St Exupéry

MERCREDI 29 NOVEMBRE
THISE
 Salle des Fêtes
 15 rue Champenatre

JEUDEI 09 NOVEMBRE
BESANCON
 Salle Proudhon au Kursaal
 Place Granvelle

JEUDEI 30 NOVEMBRE
ÉCOLE-VALENTIN
 Centre Activités et Loisirs
 2 rue de Franche-Comté

JEUDEI 09 NOVEMBRE
BESANCON
 Salle Proudhon au Kursaal
 Place Granvelle

LUNDI 18 DECEMBRE
MARCHAUX
 Salle polyvalente
 Route de Champoux

LUNDI 13 NOVEMBRE
SERRE-LES-SAPINS
 Centre culturel sportif loisir
 Rue de la Gare

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Hauts du Chazal TEMIS Santé
 L au V : 8^h à 17^h
 S : 8^h à 12^h
 Arrêt Tram : UFR Médecine
 Arrêt bus : ligne 14 « Dolto »
www.dondusang.net

Le Grand Besançon est partenaire du Don du sang

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE**VAIRE****MARCHÉ DE NOËL**

Salle des convivialités
à Vaire de 10h à 18h.

Contact : 03 81 55 64 15

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE**ÉCOLE-VALENTIN****CONCERT DE NOËL**

À la salle des loisirs dès 17h.

Contact : 06 30 74 19 81

VENDREDI 15 DÉCEMBRE**OSSELLE-ROUTELLE****CONCERT DE FIN D'ANNÉE**

Le foyer rural Auricella vous propose un concert de fin d'année avec la Chorale "la Clef des Chants" et les petits choristes de Noironte. Ce concert, gratuit, est l'occasion de collecter des denrées non périssables et autres conserves au profit de la banque alimentaire du Doubs qui sera présente lors de cette soirée. Rendez-vous à 20h30 à l'église d'Osselle.

Contact : 06 36 84 35 89

SAMEDI 16 DÉCEMBRE**AVANNE-AVENEY****ANIMATION DE NOËL**

Vin chaud autour d'un décor de Noël avec chalet - le Père Noël accueillera en personne les enfants avec distribution de friandises - atelier dessin et chants. Parvis de la mairie de 15h à 19h.

Contact : 03 81 41 11 30

**NOËL**

Noël de lumière à Besançon

Pour célébrer la période de Noël, Besançon brillera de mille feux, à travers de nombreuses manifestations :

- Du côté de Granvelle, le Village du Père Noël ouvrira ses portes du 25 novembre au 24 décembre autour d'une soixantaine de chalets, dont celui de l'Homme en rouge. Dans la Boucle, des façades seront aussi illuminées par de monumentales projections vidéo (infos : www.besanconandco.fr).
- Le 1^{er} décembre, « Les oiseaux font leur marché » au FJT du 48 rue des Cras (de 17h à 20h).
- Du 8 au 24 décembre, Zone Art organise son 7^e Marché de Noël à la

convivialité proverbiale (Cour du Champagnay, 37 rue Battant).

- Les 9 et 10 décembre, 200 exposants seront au rendez-vous de la Brocante de Noël à Micropolis.
- Du 9 au 23 décembre, le Square Bouchot accueille une douzaine de chalets du 3^e Marché de créateurs.
- Du 9 au 24 décembre, les boutiques des Chaprais organisent une quinzaine commerciale autour de Noël.
- Le 16 décembre, les commerçants du quartier Pasteur organisent leur Brocante de Noël.

maisons
Start
CONSTRUCTEUR DE MAISONS

UN PROJET ADAPTÉ À VOTRE BUDGET

À PARTIR DE
85 500€*

À VOS MARQUES,
PRÊTS...
CONSTRUISEZ!



maisons-start.fr

une marque du groupe MOYSE

*Voir conditions en agence



© Body steph



FACEBOOK

LA PHOTO DU MOIS :

Superbe coucher de soleil sur la capitale comtoise par Steph Bodi (à retrouver également sur Flickr)

FACEBOOK
YOUTUBE

LA VIDÉO DU MOIS

12 500 vues pour le teaser du festival Livres dans la Boucle du Grand Besançon par Mélinda Hamet



Roulez jeunesse !

INFO MAGAZINE

Si vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas le magazine contactez-nous :

✉ magazine@grandbesancon.fr

☎ 03 81 87 88 80

Le magazine est téléchargeable sur notre site :

www.grandbesancon.fr

INSTAGRAM



Dans les secrets des cours intérieures bisontines... (8 rue des Martelots) par Elise Lamiot



Instagram :
[@GrandBesancon_Monagglo](https://www.instagram.com/GrandBesancon_Monagglo)

LinkedIn

Ouverture officielle des portes du centre d'affaire Le Signal de la zone d'activité des Auxons



Invest in Grand Besançon

© Nicolas Walteraugte

BYANS-SUR-DOUBS FAIT SON CINÉMA

En accueillant des films six semaines après leur sortie, le Foyer Cinéma de Byans-sur-Doubs – commune de 560 habitants – est un lieu culturel singulier. Son histoire l'est tout autant...

Le Foyer a été construit par les habitants de Byans et des communes voisines, entre 1942 et 1944, explique Marie-Françoise Bunoust, Présidente de l'association l'Espérance qui anime le lieu. *Impulsé par le curé d'alors, le projet visait à permettre aux troupes de théâtre de la région de jouer leurs pièces.* »

LA DEUXIÈME FRÉQUENTATION DU DOUBS

La magie du cinéma ne tarde pas à arriver et le Foyer bat son plein dans les années 1960-1970. Mais, peu à peu, le petit écran concurrence le grand. Le cinéphile se fait furtif. Comme chez Audiard, « *il reste devant sa télé, pour*



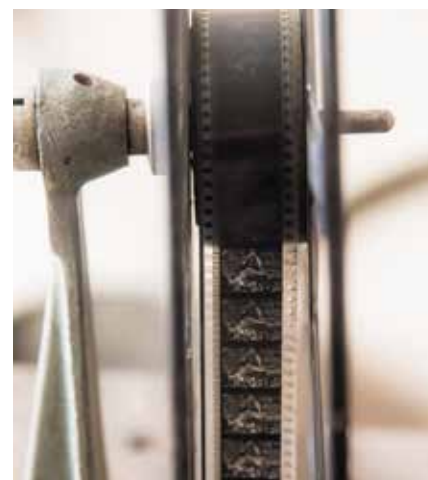
Mon curé dans la cabine de projection...

Les anciens du village se souviennent du premier film à l'affiche du cinéma de Byans : *L'Appel du silence*, le récit de la vie de Charles de Foucault, un officier devenu religieux. Une programmation qui fait écho à l'investissement des prêtres successifs dans la vie du Foyer. Une implication parfois très poussée, comme en témoigne cette anecdote remontant aux années 1960-1970...

À l'époque, les scènes de baisers appuyés et de (relative) nudité font leur apparition au cinéma. Le prêtre d'alors regardait ainsi les films avant leur projection et n'hésitait pas à donner quelques coups de ciseaux dans les bobines pour les débarrasser des séquences jugées trop osées. L'histoire fait penser à *Cinema Paradiso*, ce film où les chutes de bobines, coupées par un curé pour les mêmes raisons, finissent par être remontées par un amoureux du cinéma.

voir si par hasard il serait pas un peu l'homme du XX^e siècle ». Au point que le Foyer ferme ses portes en 1982.

Il les rouvre dix ans plus tard, grâce à l'implication de bénévoles. Depuis, le succès est au rendez-vous pour les séances organisées avec le réseau de cinéma L'Écran Mobile. « *En 2007, nous avons récupéré les fauteuils du Plaza de Besançon, évoque M^{me} Bunoust. Ils sont tellement confortables que des spectateurs viennent de communes projetant, elles aussi, des films avec L'Écran Mobile. Les séances atteignent une moyenne de 70 spectateurs, soit la seconde sur le Doubs !* »



Du cinéma, mais pas que...

Construit à l'origine pour accueillir des pièces de théâtre – les dernières s'y joueront en 1957 –, le Foyer de Byans renoue aujourd'hui avec les arts vivants. « *En parallèle aux films, la programmation intègre aussi du théâtre, des concerts et des récitals*, précise M^{me} Bunoust. *Cet été, nous avons accueilli un concert des Mardis des Rives, en partenariat avec le Grand Besançon. Début novembre, le Foyer et le CAEM organisent un atelier de musique. Nous diffusons aussi de grands événements sportifs et accueillons des rencontres autour de documentaires.* »

Toutes les informations concernant cette programmation foisonnante et l'accès à la salle sont disponibles sur le site du Foyer www.foycinemyans.fr –, ainsi que sur sa page Facebook.

SAMU : 03 81 21 40 00 ou 15

POLICE : 03 81 21 11 22 ou 17

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 03 81 81 32 23

URGENCE SANS-ABRI : 115

URGENCES HOSPITALIÈRES

Pour solliciter une intervention médicale d'urgence ou se rendre au CHU Jean Minjoz
Bd Fleming : 15

URGENCES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES : 114

SOS MÉDECINS :

08 26 88 24 24

Consultation gratuite

MÉDECINS DE GARDE

BESANÇON : 36 34

MÉDECINS DE GARDE

FRANCHE-COMTÉ : 39 66

PHARMACIENS DE SERVICE

3237

SIDA INFOS SERVICE :

0 800 840 800

• **Urgences**

pharmaceutiques 32 37

www.3237.fr

CENTRE ANTI-POISON

• **Besançon SAMU** : 15

• **Lyon** : 04 72 11 69 11

TRANSFUSION SANGUINE

03 81 61 56 15

TRANSPORT SANITAIRE

D'URGENCE

(ATSU) : 03 81 52 12 12

CENTRE ANTI-RABIQUE

03 81 21 82 09

VÉTÉRINAIRE DE GARDE

03 81 52 43 32

Week-ends et jours fériés

SOS ALCOOL : 06 58 86 45 23

CROIX D'OR DU DOUBS ALCOOL

ASSISTANCE : 03 81 50 03 40

Répondeur 24h/24

DROGUE INFOS SERVICE :

0 800 231 313

SOLEA : 03 81 83 03 32

Centre de soins en addictologie

CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA) :
03 81 81 03 57

SOLIDARITÉ FEMMES / VIOLENCES CONJUGALES :
03 81 81 03 90

CONCILIATEUR DE JUSTICE :
03 81 61 50 58

ENFANCE MALTRAITÉE : 119

ENFANCE MALTRAITÉE ET ABUS SEXUELS :
03 81 21 81 43 - 03 81 21 81 44

ANTENNE ENFANCE ADO :
03 81 25 81 19

ALLÔ MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES :
39 77 ou 0800 00 83 75

MAISON DES SENIORS :
03 81 41 22 04

SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL :
03 81 41 22 60

SOS AMITIÉ :

03 81 52 17 17

LIGNE BLEUE 25 : 03 81 25 82 58

AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTION : 03 81 83 03 19

LE DÉFENSEUR DES DROITS : 09 69 39 00 00

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF) :
03 81 25 66 69

LA PORTE OUVERTE (solitude, mal-être, désarroi...) :
03 81 81 03 04

L'AUTRE CERCLE (Lutte contre l'homophobie) :
06 89 02 17 43

L'administration COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE GRAND BESANÇON :
03 81 87 88 89

MAIRIES

• **Amagney (25220)** : 03 81 55 65 04

• **Arguel (25720)** : 03 81 57 36 25

• **Audeux (25170)** : 03 81 60 20 77

• **Avanne-Aveney (25720)** :

03 81 41 11 30

• **Besançon (25000)** : 03 81 61 50 50

• **Beure (25720)** : 03 81 52 61 30

• **Bonnay (25870)** : 03 81 57 80 06

• **Boussières (25320)** : 03 81 56 54 90

• **Brailans (25640)** : 03 81 57 93 30

• **Busy (25320)** : 03 81 57 27 86

• **Byans-sur-Doubs (25320)** :

03 81 63 61 66

• **Chalèze (25220)** : 03 81 61 19 03

• **Chalezeule (25220)** : 03 81 61 04 63

• **Champagny (25170)** : 03 81 59 92 00

• **Champoux (25640)** : 03 81 62 54 85

• **Champvans-les-Moulins (25170)** :

03 81 59 94 04

• **Châtillon-le-Duc (25870)** :

03 81 58 86 55

• **Chaucenne (25170)** : 03 81 55 03 30

• **Chaufontaine (25640)** :

03 81 57 91 32

• **Chemaudin et Vaux (25320)** :

03 81 58 54 85

• **La Chevillotte (25660)** : 03 81 55 76 88

• **Chevroz (25870)** : 03 81 56 90 31

• **Cussey-sur-l'Ognon (25870)** :

03 81 57 78 62

• **Dannemarie-sur-Crète**

(25410) : 03 81 58 51 93

• **Deluz (25960)** : 03 81 55 52 29

• **Devecey (25870)** : 03 81 56 83 63

• **École-Valentin (25480)** : 03 81 53 70 56

• **Fontain (25660)** : 03 81 57 29 65

• **François (25770)** : 03 81 48 20 90

• **Geneuille (25870)** : 03 81 57 71 51

• **Gennes (25660)** : 03 81 55 75 32

• **Grandfontaine (25320)** : 03 81 58 56 57

• **Larnod (25720)** : 03 81 57 29 37

• **La Vèze (25660)** : 03 81 61 98 99

• **Le Gratteris (25660)** : 03 81 55 81 38

• **Les Auxons (25870)** : 03 81 58 72 69

• **Mamirolle (25620)** : 03 81 55 71 50

• **Marchaux (25640)** : 03 81 57 97 55

• **Mazerolles-le-Salin (25170)** :

03 81 58 50 05

• **Mérey-Vieilley (25870)** : 03 81 57 87 51

• **Miserey-Salines (25480)** :

03 81 58 76 76

• **Montfaucon (25660)** : 03 81 81 45 71

• **Montferrand-le-Château (25320)** :

03 81 56 52 09

• **Morre (25660)** : 03 81 81 25 27

• **Nancray (25360)** : 03 81 55 21 66

• **Noironte (25170)** : 03 81 55 06 27

• **Novillars (25220)** : 03 81 55 60 45

• **Osselle-Routelle (25320)** :

03 81 63 61 40

• **Palise (25870)** : 03 81 57 83 51

• **Pelousey (25170)** : 03 81 58 05 16

• **Pirey (25480)** : 03 81 50 63 00

• **Pouilley-Français (25410)** :

03 81 87 56 63

• **Pouilley-les-Vignes (25115)** :

03 81 55 40 31

• **Pugey (25720)** : 03 81 57 27 94

• **Rancenay (25320)** : 03 81 52 38 96

• **Roche-lez-Beaupré (25220)** :

03 81 60 52 99

• **Roset-Fluans (25410)** : 03 81 87 51 98

• **Saint-Vit (25410)** : 03 81 87 40 40

• **Saône (25660)** : 03 81 55 71 31

• **Serre-les-Sapins (25770)** :

03 81 59 06 11

• **Tallenay (25870)** : 03 81 58 85 77

• **Thise (25220)** : 03 81 61 07 33

• **Thoraise (25320)** : 03 81 56 61 64

• **Torpes (25320)** : 03 81 58 65 61

• **Vaire (25220)** : 03 81 55 67 81

• **Velesmes-Essarts (25410)** :

03 81 58 55 01

• **Venise (25870)** : 03 81 57 89 45

• **Vieilley (25870)** : 03 81 57 81 63

• **Villars-Saint-Georges (25410)** :

03 81 63 66 63

• **Vorges-les-Pins (25320)** :

03 81 57 30 28

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

03 81 25 81 25

HÔTEL DE RÉGION

03 81 61 61 61

PRÉFECTURE

03 81 25 10 00

ALLÔ SERVICE PUBLIC : 39 39

MÉTÉO : 0 899 701 920

HORLOGE PARLANTE : 36 99

Les transports

SNCF gares Viotte et

Auxon-Dessus : 36 35

GINKO : 0 825 00 22 44

INFORMATIONS ROUTIÈRES

0 800 100 200 (24h/24)

Les dépannages

GDF : (24 h/24) 0 810 433 125

ERDF : (24 h/24) 09 72 67 50 25

Les déchetteries du SYBERT

• **Besançon-Tilleroyes** : 03 81 41 33 44

• **Devecey** : 03 81 56 82 32

• **Marchaux** : 03 81 62 56 49

• **Pirey** : 03 81 88 74 08

• **Saint-Vit** : 03 81 87 54 35

• **Saône** : 03 81 55 80 60

• **Thise-Les Andiers** : 03 81 40 09 42

• **Thoraise** : 03 81 56 51 05

GRAND
NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2017 N°84
BESANÇON

MAGAZINE BIMESTRIEL - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND BESANÇON - La City, 4 rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon cedex - Tél. 03 81 87 88 89 • **Courriel** : magazine@grandbesancon.fr - www.grandbesancon.fr • **Directeur de publication** : Jean-Louis Fousseret • **Directrice de la communication** : Christine Bresson • **Direction de la rédaction** : Florian Pasqualini • **Co-rédactrice en chef** : Elise Lamiot • **Comité éditorial** : Christine Bresson, Gabriel Baulieu, Martine Menigoz, Pierre Gagnet, Florian Pasqualini • **Rédaction** : Nadine Eybert-Baud, Véronique Vuillemin-Filippi, Nicolas Bruder, Martine Menigoz • **Crédit photo** : Jean-Charles Sexe, Jack Varlet, Olivier Perrenoud, Emmanuel Eme, Éric Chatelain, DR, sauf mention contraire • **Maquette - mise en pages** : [scoopcommunication](http://scoopcommunication.com) - **Impression** : Groupe MAURY, zone industrielle, 45330 Malesherbes • **Distribution** : Adrexo et Mediapost • **Régie publicitaire** : Agence ELIXIR Besançon 03 81 81 28 75 • **Représentant légal** : Jean-Louis Fousseret • **Dépôt légal** : Novembre 2017 - N° ISSN 1634-3476 - Édité à 104 000 exemplaires.



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

devenez propriétaire

Prêt
à Taux
Zéro%

une résidence de 22 logements du T2 au T4
accessibles à tous, à prix abordable

à 5 minutes du centre-ville
au pied de l'arrêt de Tram Polygone
proche de l'École des Vieilles Perrières

contactez-nous au
03 81 41 46 53
commercialisation@sedd25.fr

le
coli
gny



Ville de

Besançon

www.sedd25.fr



INVINO

Réinventons le plaisir du vin



Yannick Postal & son équipe de sommeliers vous accueillent et vous conseillent tous les jours dans les 2 magasins.

950

références de vins
de France et du
monde

Spécialiste de
l'accord mets-vins

400

références de whisky
mais aussi
**Rhum, Cognac,
Armagnac...**

2000

références d'épicerie
fine : thés, chocolats,
épices, terrines, huiles,
vinaigres...

INVINO

25870 DEVECEY

03 81 60 53 71

Centre Commercial de
**La Grande Epicerie
de Devecey**



INVINO

25115 POUILLEY LES VIGNES

03 81 57 13 57

Centre Commercial de
**La Grande Epicerie
de Pouilly-les-Vignes**



× COFFRETS CADEAUX, ×
PANIER GOURMANDS,
CADEAUX D'ENTREPRISE

